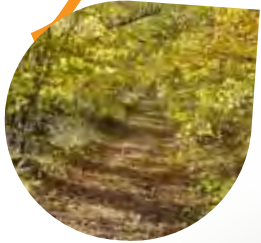


la nature ACCESSIBLE

UN RECUEIL DE PROMENADES NATURE

DESTINÉ AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

ET À TOUS !



Sommaire

Pourquoi ce recueil de promenades ?	3
Milieux naturels	4
Faune et flore	5
Contextes administratif et juridique	7
Conseils pour une sortie réussie	10
Consignes techniques pratiques	11
Les ressources	12
Les associations du handicap en Isère	12
Les associations d'éducation à l'environnement	13
La carte des balades	14

Fiches balades	15
Mode d'emploi des fiches	15
Légende	16
Gève > Autrans	17
Rochers de Comboire > Claix et Seyssins	19
Ile d'Amour > La Taillat > Meylan	21
La Molière > Autrans	23
Le marais des Seiglières > Saint-Martin d'Uriage	25
Le marais de Montfort > Crolles	27
Le Monastère de la Grande Chartreuse Saint-Pierre-de-Chartreuse	29
Pré Nouvel > Seyssins	31

Le Crozet > Allevard	33
Belvédère de Chalais > Voreppe	35
Arboretum de Combe Noire > La Motte d'Aveillans	37
La boucle des Moïles > Tullins	39
Bois de la Bâtie > Saint-Ismier	41
Jardin de tourbières > Châbons	43
Etang de Lemps > Optevoz	45
Entre champs et châteaux > La Bâtie-Montgascon	47
La plaine de Bourg-d'Oisans > Parcours facile	49
La plaine de Bourg-d'Oisans > Parcours sportif	51
Observations naturalistes - Réserve de la plaine de Bièvre	53
Via Vercors > Lans-en-Vercors - Villard-de-Lans	55
Via Chartreuse > St-Joseph-de-Rivière - St-Laurent-du-Pont	57
Autour du lac de Paladru	59
Etang de Montjoux et forêt de Bonnevaux	61
Arboretum de Châtel-en-Trièves	63
Parcours sportif de Chichilianne > Hameau Richardière	65
Etang du Crey > Susville	67
Au fil de la Mouche > Tors (Saint-Honoré)	69



Pourquoi ce recueil de promenades ?

Ville verte et accessible, Grenoble dispose de très nombreux espaces verts. La trame verte représente 430 hectares soit 23 % de la surface totale. Ces espaces de respiration dans la ville présentent une grande richesse floristique et faunistique.

La Ville de Grenoble a reçu, en 2012, une « mention spéciale services publics » par l'Access City Award, un prix visant à récompenser les grandes villes européennes prenant des initiatives afin d'améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite en milieu urbain. En 2013, Grenoble obtient le 2^{ème} prix européen des villes accessibles. Elle est classée 1^{ère} ville française au baromètre APF de l'accessibilité.

Ainsi, notre ville et sa périphérie disposent de nombreux espaces verts et espaces naturels présentant des intérêts floristiques et faunistiques importants (réseau départemental des ENS, sentiers de randonnée de Grenoble-Alpes Métropole). Ce territoire est impliqué dans l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

Pourquoi ne pas associer ces deux aspects pour proposer un guide de référence, original, associant balades nature, accessibilité et autonomie ?

La réalisation de ce guide est le fruit d'un travail collaboratif entre des bénévoles en situation de handicap et d'autres valides ayant envie de partager leurs découvertes dans un guide facile d'utilisation.

L'objectif de ce topoguide est de proposer des balades accessibles à tous et en particulier à toute personne à mobilité réduite. S'adressant principalement aux personnes en fauteuil roulant, les itinéraires de ce guide peuvent s'adapter aux personnes âgées ou aux parents avec poussette tout terrain.

Notre volonté est de vous proposer des balades présentant un intérêt naturel et culturel, pouvant se réaliser sur une demi-journée ou à la journée, centrées sur Grenoble et sa périphérie proche.

Certains itinéraires sont accessibles en transport en commun. Il est nécessaire de prévenir la TAG (Transports de l'Agglomération Grenobloise) une semaine à l'avance pour obtenir le service de transport PMR dans les 49 communes de la métropole.



Milieux naturels

Au cours de vos balades vous évoluerez dans divers milieux naturels.

Zones humides

Entre terre et eau, les zones humides sont des terrains où l'eau est présente en permanence ou de façon temporaire. Elles abritent une végétation adaptée, dite hygrophile, et le sol présente des traces d'eau.

Elles sont parmi les milieux naturels les plus riches du monde sur le plan de la faune et de la flore. Elles fournissent l'eau, les aliments et un abri à d'innombrables espèces de plantes et d'animaux (en France, 50% des espèces d'oiseaux dépendent des zones humides). Grâce à elles, les inondations sont moins fortes car elles stockent

une partie de l'eau qu'elles restituent en période sèche. Véritables éponges filtrantes, elles permettent même de dépolluer l'eau.

Du côté de l'agriculture, ce sont des terres fertiles qui permettent aux bêtes de pâturer et qui produisent quantité de fourrage.

Ce sont enfin des zones très appréciées pour le tourisme et les loisirs.

Exemples de zones humides : fleuves, rivières et milieux alluviaux, lacs et étangs, mares, marais et tourbières.

Pelouses et prairies

Les pelouses sèches sont des terrains herbeux secs poussant généralement sur un sol très peu épais voire quasi absent. On y retrouve notamment des espèces thermophiles (aimant la chaleur), à affinités méridionales. De nombreuses espèces végétales sont rares et spécifiques à ces milieux. Une grande diversité d'insectes caractérise également les pelouses sèches. Ces milieux naturels possèdent un fonctionnement très particulier qui les rend extrêmement fragiles. En effet, depuis la disparition des grands herbivores sauvages, ils sont maintenus grâce

au pastoralisme et à l'élimination des ligneux. Ces pressions sur la végétation ont permis de bloquer la dynamique végétale naturelle qui tend à fermer ces milieux et à les voir se transformer en landes et boisements. Ainsi, les pelouses sèches sont largement dépendantes de la gestion qui y est effectuée.

Les pelouses alpines et subalpines sont de

grandes étendues vertes en été, elles sont le charme de la montagne. Situées entre 1800 et 3000 m d'altitude, elles sont une zone de transition entre le couvert végétal de la forêt et les zones sommitales rocheuses. Réservoir d'une grande variété floristique, la pelouse de l'étage alpin est aussi une source de nourriture pour la faune sauvage et l'élevage (pastoralisme).

Terres agricoles – Les haies

En alignement d'arbres et d'arbustes, les haies délimitent un réseau de prés et de champs. Ce paysage, appelé aussi bocage, a été façonné par les hommes et s'est maintenu jusqu'à la disparition progressive de la polyculture élevage (cultures et élevages diversifiés), après la seconde guerre mondiale. En Isère, on trouve plusieurs types de haies, depuis le bosquet d'arbustes derrière les maisons, jusqu'à la bande boisée, en passant par les rives boisées (ripsylves) en bord de canaux, ruisseaux et rivières.

Forêts

La forêt occupe environ le tiers de la surface de l'Europe occidentale, ce qui correspond à trois fois la surface de la France. En Isère, 1/3 de la surface départementale est occupé par différents types de forêts.

Les forêts collinéennes font partie des forêts tempérées. Elles s'étalent entre 0 et 900 m d'altitude et sont composées de feuillus (chêne, charme, frêne, châtaignier, noisetier...). L'histoire de la forêt est fortement liée aux activités humaines (premières coupes dès le Néolithique, défrichements importants au Moyen Age...). Aujourd'hui, la forêt se reconstitue encore et de nombreuses fonctions lui sont attribuées. Ainsi, la forêt est reconnue pour ses fonctions écologiques (biodiversité, formation et conservation du sol, lutte contre l'érosion, stockage de carbone), économiques (production de bois, récoltes...), sociales (loisirs...).

Une forêt vivante et fonctionnelle est caractérisée par :

- Une diversité des essences forestières
- Une grande diversité de structure grâce à des arbres de taille et d'âges différents au sein d'une même parcelle et entre les parcelles
- La présence de bois mort.

Les forêts de montagne dans les Alpes du Nord sont caractérisées par la hêtraie-sapinière. Les conditions climatiques et les caractéristiques du sol limitent la variété des essences. L'exposition du versant adret (ensoleillé) ou ubac (à l'ombre) détermine l'altitude à laquelle la forêt commence



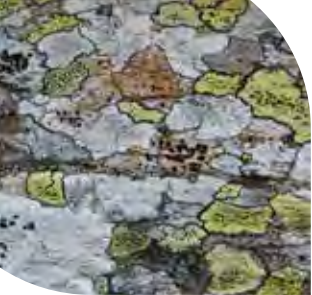
Lac Tourbière du Luitel © T. Delarotta



Pelouse sèche © P.-C. Petit



Lis Martagon © P.-C. Petit



Lichen © P.-C. Petit

(de 900 à 1200 m) et se termine (de 1500 à 1800 m). La forêt montagnarde est un abri hiver comme été et une source alimentaire pour toute la faune de montagne. Elle est aussi un important rempart contre les avalanches, les éboulements, l'érosion des sols.

Rochers, éboulis et sables

Roche sédimentaire, le calcaire, composé notamment de carbonate de calcium, s'est formé avec le lessivage des roches continentales et les débris des êtres marins déposés au fond des mers secondaires il y a 80 à 180 millions d'années. Les escarpements rocheux sont perpétuellement transformés par l'érosion chimique et mécanique de l'eau, ainsi que par le vent et le gel. Lieu de nidification d'oiseaux et repère de mammifères de montagne, les escarpements rocheux sont aussi colonisés par une végétation soumise à des conditions climatiques difficiles (grandes amplitudes thermiques). Dans le langage courant, on parle de falaise mais cette terminologie ne s'applique qu'aux escarpements rocheux du littoral.



Rochers et éboulis calcaires © H. Taunay

Faune et flore

Chaque milieu naturel est représenté par un cortège de fleurs et d'animaux adaptés à leur milieu. Quelques exemples vous sont présentés ci-dessous.

Zones humides

Faune : reptiles (couleuvres à collier et vipérine, cistude d'Europe), invertébrés, organismes microscopiques $\leq 0.1\text{mm}$ (microfaune), libellules (anax empereur, agrion de Mercure...), papillons (azuré de la sanguisorbe, cuivré des marais...), crustacés, vers, insectes aquatiques (gyrin, dytique, nêpe, notonecte, gerris...), amphibiens (crapaud commun, grenouilles vertes et rousses, crapaud sonneur à ventre jaune, triton crêté, ponctué, palmé), poissons (carpe commune, poisson chat, gardon, tanche, brochet...), mammifères (putois, chauve-souris, musaraigne aquatique, rat des moissons, castor d'Europe), oiseaux (bruant des roseaux, busard des roseaux, butor étoilé, blongios nain, rousseroles sp., râle d'eau, sarcelles, canards, vanneau huppé)...

Flore : phragmite, iris jaune, massette, scirpe, renoncule aquatique/grande douve, sagittaire, nénuphar, potamot, myriophylle, élodée, carex, utriculaires, droséras, sphaignes, molinies, saules, bouleau...



Rainette verte

Pelouses et prairies

Les pelouses sèches

Faune : fauvettes (à tête noire, des jardins et grisette), bruants (zizi, jaune, ortolan et proyer), pouillots, pie-grièche écorcheur, alouette lulu, circaète Jean-le-blanc, engoulevent d'Europe, criquet italien, Oedipode aux ailes bleues, citron (papillon), couleuvre d'Esculape, couleuvre verte et jaune, vipère aspic, lézard vert, lièvre commun...

Flore : potentille du printemps, ail à tête ronde, thym serpolet, pulsatille rouge, orchis singe, orchis brûlé, orchis bouffon, prunellier, cornouiller, aubépine...



Gentiane de Koch © P.-C. Petit

Les pelouses alpines et subalpines

Faune : grand apollon, moirés, criquets, chocard à bec jaune, crabe à bec rouge, traquet motteux, pipit spioncelle, marmotte des Alpes, chamois...

Flore : gentianes (jaune, de Koch, printanière, acaule), trèfle des Alpes, arnica des montagnes, aster des Alpes, nigritelle noire...

Terres agricoles – Les haies

Faune : mammifères (renard, campagnol, muscardin, lapin, lièvre, hérisson, chauves-souris, écureuil roux...), oiseaux (chardonneret, troglodyte mignon, pipit des arbres, merle noir, pie grièche écorcheur...), reptiles (couleuvre à collier, lézard des murailles), amphibiens (crapaud commun, grenouille rousse), invertébrés (araignée épeire, papillons), lombrics et autres animaux de la litière...

Flore : frêne, charme, aulnes blanc et glutineux, alisier blanc, néflier, sorbier des oiseleurs, houx, buis, aubépine, églantier, cornouillers, troène, fusain...



Epeire @ FNE Isère



Femelle Fauvette à tête noire © F. Breyton



Forêts

Les forêts collinéennes

Faune : mésanges, pics noir et épeiche, sittelle torchepot, chouette hulotte, mulot sylvestre, blaireau d'Europe, martre, sanglier, noctule commune, vers, escargots, limaces, araignées...

Flore : chêne (sessile, pédonculé, pubescent), charme, frêne, châtaignier, merisier, noisetier, aubépine, troène, houx, ronce, lierre, chèvrefeuille, clématite, scille à deux feuilles, petite pervenche, arum tacheté, pâturin commun, fougères...

Les forêts de montagne

Faune : écureuil roux, chevreuil, chamois (hiver), chouette de Tengmalm, chouette chevêchette, casse-noix moucheté, bec-croisé des sapins, grimpeur des bois...

Flore : sabot de Vénus, clématite des Alpes, anémone sylvie, myrtille...

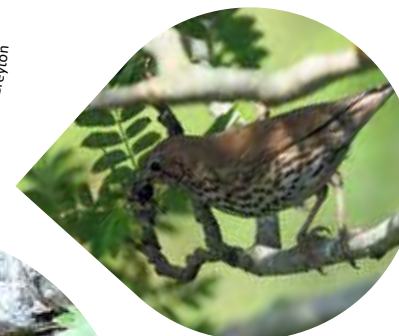
Rochers, éboulis et sables

Faune : bouquetin des Alpes, chamois, faucon pèlerin, chocard à bec jaune, martinet alpin, traquet motteux, merle de roche...

Flore : pin à crochets, primevère auricule, génépi, lichens, benoîte rampante, dryade à huit pétales, saule réticulé...



Chamois © É. Breyton



Grive muscienne © É. Breyton



Campagnol roussâtre © P.-C. Petit



Sabot de vénus - @ A. Douçé



Grand corbeau © É. Breyton

Contextes administratif et juridique



Les balades présentées se situent parfois dans des espaces naturels réglementés ou dont la flore et la faune ont été inventoriés. Vous trouverez ci-dessous une liste des principaux classements définis. Pour plus d'informations, référez-vous aux sites Internet.

Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) – statut réglementaire

La protection des biotopes, essentiels à la survie de certaines espèces animales et végétales, est assurée par des arrêtés préfectoraux.

La réglementation instituée par l'arrêté consiste essentiellement en interdiction d'actions ou d'activités pouvant nuire à l'objectif de conservation du ou des biotopes (et non des espèces elles-mêmes).

Les interdictions édictées visent le plus souvent : l'écobuage, le brûlage des chaumes, le brûlage ou broyage de végétaux sur pied, la destruction de talus ou de haies, les constructions, la création de plans d'eau, la chasse, la pêche ou encore certaines activités agricoles telles que l'épandage de produits anti-parasitaires, l'emploi de pesticides, les activités minières et industrielles, le camping, les activités sportives (telles que motonautisme ou planche à voile par exemple), la circulation du public, la cueillette...

<http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/les-arretes-prefecto-raux-de-protection-de-biotope-a8899.html>

Corridor écologique - inventaire

Les corridors écologiques assurent des connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie.

On distingue ainsi trois types de corridors écologiques :

- les corridors linéaires (haies, chemins et bords de chemins, ripisylves, bandes enherbées le long des cours d'eau,...)
- les corridors discontinus (ponctuation d'espaces-relais ou d'îlots-refuges, mares permanentes ou temporaires, bosquets,...)
- les corridors paysagers (mosaïque de structures paysagères variées).

www.trameverteetbleue.fr/presentation-tvb/foire-aux-questions/qu-est-ce-qu-corridor-ecologique

Espace Naturel Sensible (ENS) – statut réglementaire

Un ENS est un site naturel qui présente un fort intérêt biologique et paysager. Il est fragile et souvent menacé et de ce fait doit être préservé.

Le Département de l'Isère mène donc depuis 1985 une politique en faveur des espaces naturels sensibles en mettant en place des mesures de conservation, de gestion et d'ouverture au public. Ces espaces constituent en effet des lieux exemplaires de découverte du patrimoine du département de l'Isère.

On distingue les ENS départementaux gérés par le Département (et propriété du Département) et les ENS locaux gérés par des communes ou des communautés de communes.

Inventaire tourbières de l'Isère

Cet inventaire s'inscrit dans le cadre des missions du Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels (CREN). Une convention entre la Région Rhône-Alpes et le CREN a été signée le 7 juin 1996. En Isère, la délégation départementale du CREN est le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN Isère). Elle anime un réseau de gestion de sites naturels et a pour objet «la conservation et la mise en valeur des richesses biologiques, écologiques et paysagères de la région afin d'en assurer la pérennité pour le bénéfice de la collectivité».

L'inventaire des tourbières du département de l'Isère a ainsi été réalisé entre 1998 et 2000 et a amorcé une meilleure prise en considération de ce type de milieu pour stopper leur régression. Depuis 2005, les services de l'Etat en Isère conduisent une démarche de protection des tourbières de plus d'1 ha par Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (A.P.P.B.) afin de préserver ces milieux en régression.

Inventaire zones humides de l'Isère

Conformément à sa vocation et dans le prolongement des actions précédemment menées pour la conservation des zones humides de l'Isère, le Conservatoire des Espaces Naturels Isère est maître d'ouvrage de l'inventaire des zones humides du département entre 2006 et 2012, avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse, du Conseil Départemental de l'Isère et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, très impliqués dans cette politique de conservation des zones humides.



Porté à la connaissance des élus, cet inventaire permet d'envisager la protection des zones humides à travers notamment les outils de planification et d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme par exemple). Accessible à tous, il doit permettre aussi d'intégrer les exigences environnementales à l'amont des projets d'aménagement. Depuis 2009, il est complété annuellement par la prise en compte des zones humides dont la surface est inférieure à 1 ha. Cet inventaire doit être utilisé comme un document d'alerte, à l'instar de celui des zones d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) et ne peut être considéré, en l'état, comme exhaustif.

Natura 2000 – statut réglementaire, administratif ou contractuel

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats. Natura 2000 concilie préservation de la nature et préoccupations socio-économiques. En France, le réseau Natura 2000 comprend 1758 sites.

L'objectif ultime est de veiller à ce que les espèces et les types d'habitats protégés parviennent à un état de conservation favorable et que leur survie à long terme soit considérée comme garantie dans l'ensemble de leur aire de répartition en Europe.

Pour atteindre cet objectif, les États membres peuvent librement utiliser des mesures réglementaires, administratives ou contractuelles selon le principe général de subsidiarité.

Parc National (PN) – statut réglementaire

Les parcs nationaux sont des espaces protégés soumis à une réglementation spécifique (articles L331 et R331 du code de l'environnement) qui assure la sauvegarde de leur patrimoine naturel et culturel reconnu comme exceptionnel.

La France en compte 10 en 2016.

Le caractère exceptionnel des parcs résulte d'une combinaison unique entre géologie, diversité biologique, paysages et activités humaines.

L'originalité d'un parc national relève ainsi autant d'un patrimoine naturel originel de très grande valeur, que

de la présence d'activités humaines qui ont su satisfaire les besoins des populations locales tout en respectant leur environnement naturel.

Un parc national se compose de deux territoires :

- Le cœur du parc. Afin de préserver le caractère du parc, ce territoire est soumis à une réglementation particulière qui encadre plus ou moins fortement certaines activités afin de s'assurer de leur compatibilité avec la préservation du milieu. À l'intérieur de cet espace, des « réserves intégrales » peuvent être constituées pour des raisons scientifiques.
- L'aire d'adhésion. Cette zone qui entoure le cœur du parc résulte de la libre adhésion à la charte du parc national des communes situées à l'intérieur d'un périmètre optimal fixé par le décret de création du parc.

<http://www.parcsnationaux.fr/fr/des-decouvertes/les-parcs-nationaux-de-france>

Parc Naturel Régional (PNR) - statut réglementaire

Les Parcs Naturels Régionaux ont pour vocation d'asseoir un développement économique et social du territoire, tout en préservant et valorisant le patrimoine naturel, culturel et paysager. La richesse des Parcs réside dans la transversalité dont ils font preuve, en intégrant les enjeux de biodiversité à leurs projets de territoire.

Les cinq missions des Parcs Naturels Régionaux (article R333-4 du Code de l'Environnement) :

- la protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager,
- l'aménagement du territoire,
- le développement économique et social,
- l'accueil, l'éducation et l'information,
- l'expérimentation, l'innovation





Réserve Naturelle Régionale ou Nationale (RNR ou RNN) statut réglementaire



Les réserves naturelles régionales présentent les mêmes caractéristiques de gestion que les réserves naturelles nationales, à ceci près qu'elles sont créées par les Régions. Elles constituent aujourd'hui à la fois un vecteur des stratégies régionales en faveur de la biodiversité et un outil de valorisation des territoires.

Une réserve naturelle nationale est un outil de protection à long terme d'espaces, d'espèces et d'objets géologiques, rares ou caractéristiques, ainsi que de milieux naturels fonctionnels et représentatifs de la diversité biologique en France. Les sites sont gérés par un organisme local en concertation avec les acteurs du territoire. Ils sont soustraits à toute intervention artificielle susceptible de les dégrader mais peuvent faire l'objet de mesures de réhabilitation écologique ou de

gestion en fonction des objectifs de conservation.

www.reserves-naturelles.org/fonctionnement/reserves-naturelles-regionales

Site classé - inventaire

Les sites classés sont des lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national : éléments remarquables, lieux dont on souhaite conserver les vestiges ou la mémoire pour les événements qui s'y sont déroulés... L'inscription est une reconnaissance de la qualité d'un site justifiant une surveillance de son évolution, sous forme d'une consultation de l'architecte des Bâtiments de France sur les travaux qui y sont entrepris.

Site inscrit – inventaire

Environ 520 sites, naturels ou bâtis, sont actuellement inscrits en Rhône-Alpes sur les « listes départementales des monuments naturels et des sites dont la conservation ou la préservation présente un intérêt général ». La plupart ont été inscrits entre 1930 et 1950. L'inscription constituait à la fois un inventaire et une mesure de surveillance en vue d'un classement ultérieur de ces sites.

<http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/sites-classees-sites-inscrits-r3104.html>

Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) - inventaire

Lancé en 1982, l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) a pour objectif d'identifier et de décrire des secteurs présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation. On distingue 2 types de ZNIEFF :

- les ZNIEFF de type I : secteurs de grand intérêt biologique ou écologique
- les ZNIEFF de type II : grands ensembles naturels riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes.

L'inventaire ZNIEFF concerne progressivement l'ensemble du territoire français (Métropole, près de 15000 zones : 12915 de type I et 1921 de type II, Outre-Mer, milieu terrestre et marin).

inpn.mnhn.fr/programme/inventaire-znieff/presentation



Loup © É. Breyton



Chamois © É. Breyton



Milan © É. Breyton

Conseils pour une sortie réussie

Sécurité et nature

Conditions météorologiques

Il est important de consulter le bulletin météorologique pour prévoir le froid, les fortes chaleurs, les risques de tempête et d'orage.

L'orage, les chutes de neige et le brouillard peuvent rendre la sortie dangereuse en multipliant les risques de fatigue et d'accident (manque de visibilité, chute potentielle d'arbres, gonflement de ruisseaux, trous et pentes invisibles...).

La pluie, le vent ou le froid modifient le comportement des animaux. Les observations seront donc plus délicates. Par temps froid peu d'insectes s'activent. Le vent repousse les insectes volants et les oiseaux.

Règles de sécurité

Préparez votre sortie et emportez le nécessaire

dans votre sac à dos.

Prévenez quelqu'un de votre entourage du lieu de votre sortie. Ne partez pas seul.

Emmenez un téléphone portable et repérez les zones où il y a de la couverture réseau.

Informez-vous des jours de chasse et de battues.

Composez le 15, 17, 18 ou 112 en cas d'urgence.

Les sorties proposées ont été testées par des personnes bénévoles valides et en situation de handicap. Cependant, les sites ne disposent pas du label Tourisme et Handicap et le topoguide ne suit donc pas un cahier des charges officiel. Hormis les sentiers parcourus lors des repérages en fauteuil roulant, FNE Isère ne s'engage donc pas à assurer aux personnes handicapées un accueil et des équipements adaptés pour les différentes familles de handicap. Les balades nature sont très agréables mais vous devez être prudents pour en profiter en toute sécurité.

FNE Isère ne pourra être tenue responsable en cas d'accident.

Matériel

• Sac à dos

Indispensable pour transporter votre matériel d'observation, un pull ou une veste, crème solaire, casquette ou chapeau, de quoi manger et boire, une trousse de premiers secours, une lampe frontale et ses piles de rechange, le téléphone portable en mode silencieux, un sifflet, un couteau robuste utile aussi bien pour manger que pour couper du bois, cartes et boussole (guides naturalistes, une loupe...).

• Tenue vestimentaire

Habillez-vous avec des vêtements confortables au tissu le plus silencieux possible, de couleur sombre et adaptés aux conditions météorologiques. Prendre un vêtement coupe-vent, imperméable.

Prenez des chaussures hautes, pour éviter aux marcheurs les entorses si vous trébuchez, et imperméables, pour ne pas vous mouiller les pieds avec la rosée du matin. Évitez les odeurs parfumées (eau de toilette, lessive).

Les fumeurs devront également s'abstenir.

Si vous partez en balade nocturne, un télescope ou une lunette astronomique permettent non seulement d'observer un vol d'oiseaux passant devant la lune mais également de scruter le ciel étoilé.

La lampe permet d'observer la petite faune et la flore ou de retrouver facilement son chemin en cas de problème. Cependant, elle empêche nos yeux de s'adapter à l'obscurité et signale notre présence aux animaux. Choisissez une lampe frontale pour avoir les mains libres, de faible puissance pour déranger au minimum la faune et émettant de la lumière rouge que la plupart des animaux (dont les insectes) ne voient pas.

Vous pouvez également emporter des jumelles adaptées à une faible luminosité ou des monoculaires à vision nocturne ayant une portée de plusieurs centaines de mètres (100 à 300 m). L'image est monochrome verte. Certains modèles sont étanches, d'autres peuvent se fixer sur trépied. Un des avantages du monoculaire, par rapport aux jumelles, est de n'aveugler qu'un seul oeil puisque l'oeil n'utilisant pas l'appareil de vision nocturne gardera sa pupille dilatée et sa capacité à voir dans le noir.



Dessin @ Fanny



Dessin @ Fanny



Bonnes pratiques

Soyez attentif à ce qui se passe autour de vous en parlant le moins possible et en chuchotant au besoin.

Respectez les autres utilisateurs du milieu.

Ne dérangez pas la faune et observez-la avec précaution.

Ne cueillez pas les fleurs, une belle photo vaut mieux qu'un bouquet fané.

Il ne faut pas chercher à tout prix à faire des observations mais il faut savoir rester discret. Il existe en effet des périodes (reproduction, nidification, couvain, repos, hiver...) où la faune réagira au moindre dérangement par une fuite et donc un épuisement, un abandon des oeufs et/ou des jeunes, mettant en péril la survie de l'espèce.

Il est donc conseillé de ne pas trop s'approcher de la faune durant l'hiver et il est interdit de perturber intentionnellement la faune protégée.

L'article L411-1 du Code de l'Environnement précise les interdictions relatives aux espèces protégées en France.

La réglementation interdit également de rechercher la faune sauvage avec une source lumineuse.

Les espaces protégés (forêt de protection, réserve naturelle, arrêté de protection de biotope, parc national...) sont réglementés. La fréquentation du public et certaines activités peuvent être interdites si elles portent atteinte à l'équilibre biologique du biotope ou au développement de la biocénose, notamment les espèces protégées.

Le non-respect de la réglementation peut entraîner des peines d'amendes et d'emprisonnement, la confiscation de matériel et l'obligation de remettre en état les lieux modifiés.

Il est nécessaire de se référer à la signalisation installée en général à l'entrée des espaces protégés.



Cordulégastres © P.-C. Petit



Buse © É. Breyton

Consignes techniques pratiques

- Pensez à regarder la jauge des batteries ; en fonction de la pente, de la météo et du nombre de kilomètres, les batteries se déchargeront plus ou moins vite.
- Emportez éventuellement une brosse pour essuyer les pneus du fauteuil et ainsi éviter les glissades à la fin de la balade.
- Pour éviter les glissades évitez de rouler dans l'herbe.
- Apprenez à utiliser de manière optimale le matériel qui vous appartient ou que l'on vous prête avant la sortie.
- Apprenez à connaître vos limites (physiques et psychologiques) ainsi que celles du matériel.



Chevreuil © É. Breyton





Les ressources

Les lieux où trouver du matériel spécifique

Structure	Matériel disponible en location
APF Association des Paralysés de France 21 bis avenue Marcellin Berthelot 38100 Grenoble 04 76 43 13 28 dd.38@apf.asso.fr	- Fauteuils
Handi Cap Evasion 38 Chez Elisabeth Clerc - 50 avenue Aristide Briand 38600 Fontaine Contact : Elisabeth Clerc 06 72 78 08 44 infoasso@hce38.fr	- Joëlettes - Pulkas
Comité départemental handisport 38 7 rue de l'industrie 38320 Eybens Contact : 04 38 02 00 41 cd38@handisport.org	- Fauteuil Tout Terrain
Comité de randonnée de l'Isère 7 rue de l'industrie 38320 Eybens Contact : 04 38 70 06 69 isere@ffrandonnee.fr	- 5 joëlettes
Les sentiers du possible 98 route du val d'Orbanne 38930 Saint Martin de Clelles 06 35 42 57 64 98	

Les associations du handicap en Isère

Liste non exhaustive d'associations à rencontrer. Pour plus d'informations, pour s'informer, pour connaître la situation de handicap, se loger, se déplacer ou se détendre...

Consultez le site Internet de la Maison Départementale de l'Autonomie : www.isere.fr/mda38/

• AFIPH

Association Familiale de l'Isère pour
Personnes Handicapées
3 avenue Marie Reynoard
38029 GRENOBLE cedex 2
Tél : 04 76 46 39 66

• ALHPI

Accompagner le Handicap Psychique
en Isère
12 bis rue des Pies
38360 Sassenage
Tel : 04 76 26 91 96
Mail : contact@alhpi.com

• APF

Association des Paralysés de France
21 bis avenue Marcellin Berthelot
38100 Grenoble
Tél : 04 76 43 13 28
Mail : dd.38@apf.asso.fr

• ASG 38

Association des Sourds de Grenoble
8 rue du Château
38320 Eybens
Tél : 04 76 90 13 79
Mail : contact@asg38.fr

• AVH

Association Valentin Haüy au service
des aveugles et malvoyants
21 bis avenue Marcellin Berthelot
38100 Grenoble
Tél : 04 76 87 83 82

• Handi Cap Evasion

Chez Elisabeth Clerc - 50 avenue
Aristide Briand 38600 Fontaine
Contact : Elisabeth Clerc
06 72 78 08 44
infoasso@hce38.fr





Les associations d'éducation à l'environnement

Si vous avez besoin d'un appui pédagogique, les animateurs du RENE Isère peuvent encadrer des sorties nature, vous conseiller, vous proposer des outils pédagogiques.

- **ADTC, Se déplacer autrement**

MNEI 5, place Bir Hakeim
38000 Grenoble
04 76 63 80 55

- **AGEDEN, Association de Gestion**

Durable de l'Energie
Batiment Esp'ace
14, av Benoît Frachon
38400 Saint-Martin-d'Hères
04 76 23 53 50

- **APIE, Association Porte de l'Isère**

Environnement, Parc de Fallavier, 2,
rue de la Buthière
38090 Villefontaine
04 74 95 71 21

- **BGAG, Bureau des Guides et Ac-**

compagnateurs de Grenoble
14, rue de la République
38000 Grenoble
04 38 37 01 71

- **BLE, Bièvre Liers Environnement**

1190 route des Alpes
38260 Saint-Hilaire-de-La-Côte
04 7454 62 45

- **Cartusiana,**

Bureau montagne Chartreuse
Place de la mairie
38380 Saint-Pierre de Chartreuse
04 38 86 91 31

- **CINE,**

Centre d'Initiation à la Nature et à
l'Environnement de la ville de
Meylan
52, chemin de Rochasson
38240 Meylan
04 76 90 31 06

- **DRAC Nature**

Maison des Associations et du Béné-
volat
56, bd Docteur Ricard
38350 La Mure
07 66 35 69 16

- **ENI, Espace Nature Isère**

32 place du souvenir français
38470 L'Albenc
04 76 36 50 10

- **FNE Isère,**

France Nature Environnement Isère
MNEI 5, place Bir Hakeim
38000 Grenoble
04 76 54 82 89

- **Jeunes et Nature**

MNEI 5, place Bir Hakeim
38000 Grenoble
04 76 44 08 55

- **La Trace,**

Gîte des Ecouges
Route des Ecouges
38470 Saint-Gervais
04 76 64 73 45

- **Le Pic-Vert**

Mairie de Réaumont
24 place de la Mairie
38140 Réaumont
04 76 91 34 33

- **Lo Parvi,**

Association nature Nord-Isère
45 place de la mairie
38460 Trept
04 74 92 48 62

- **LPO AuRA, délégation Isère**

Ligue de Protection des Oiseaux
MNEI 5, place Bir Hakeim
38000 Grenoble
04 37 61 05 06

- **MJC Voiron,**

Centre Nature et Loisirs de Chirens
127 route des Galbits
38850 Chirens
04 37 61 05 06

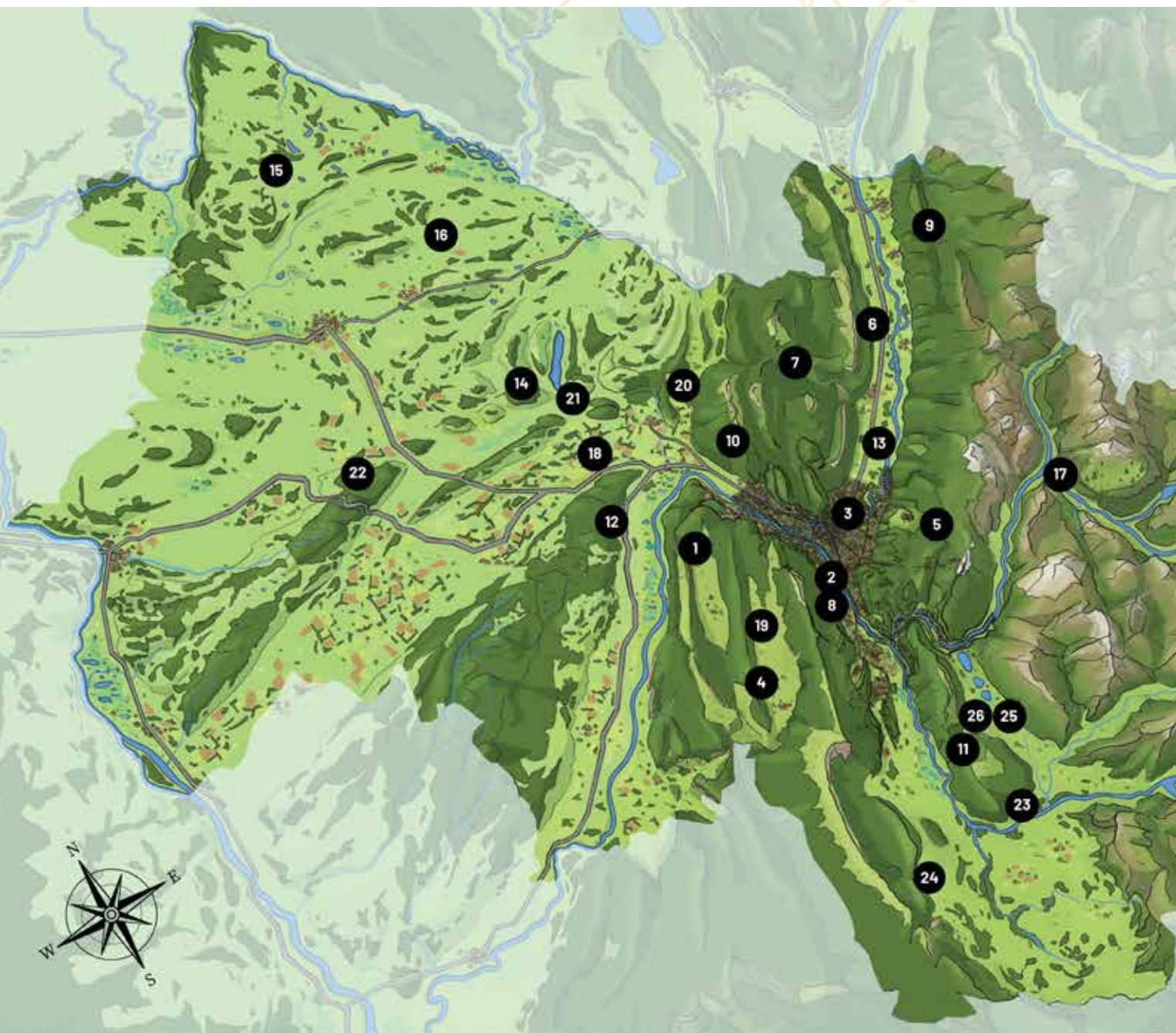
- **Nature Vivante**

4 rue Joseph Veyet
38780 Pont-Evêque
04 74 57 63 78

- **SAESMH,**

Service Animation Enfance de
Saint-Martin d'Hères
44 avenue Benoît Frachon
38400 Saint-Martin d'Hères
04 76 60 74 42

La carte des balades



- 1 Gève > Autrans
- 2 Rochers de Comboire > Claix et Seyssins
- 3 Ile d'Amour > La Taillat > Meylan
- 4 La Molière > Autrans
- 5 Le marais des Seiglières > Saint-Martin d'Uriage
- 6 Le marais de Montfort > Crolles
- 7 Le Monastère de la Grande Chartreuse > St-Pierre-de-Chartreuse
- 8 Pré Nouvel > Seyssins
- 9 Le Crozet > Allevard
- 10 Belvédère de Chalais > Voreppe
- 11 Arboretum de Combe Noire > La Motte d'Aveillans
- 12 La boucle des Moïles > Tullins
- 13 Bois de la Bâtie > Saint-Ismier
- 14 Jardin de tourbières > Châbons
- 15 Etang de Lemps > Optevoz
- 16 Entre champs et châteaux > La Bâtie-Montgascon
- 17 La plaine de Bourg-d'Oisans
- 18 Réserve de la plaine de Bièvre
- 19 Via Vercors > Lans-en-Vercors - Villard-de-Lans
- 20 Via Chartreuse > St-Joseph-de-Rivière - St-Laurent-du-Pont
- 21 Autour du lac de Paladru
- 22 Etang de Montjoux et forêt de Bonnevaux
- 23 Arboretum de Châtel-en-Trièves
- 24 Parcours sportif de Chichilianne
- 25 Etang du Crey > Susville
- 26 Au fil de la Mouche > Tors (Saint-Honoré)



Fiches balades



Important

Les balades ne sont pas toutes accessibles en autonomie. Les sites peuvent être aménagés mais le cheminement n'est pas toujours adapté en continu dès le parking.

Les sentiers sont parfois caillouteux et la pente nécessite l'aide d'un accompagnateur.

Le niveau de difficulté est estimé en fonction des caractéristiques du terrain : distance du parcours, pentes, sentiers, durée.

L'état des sentiers évolue avec le temps, des barrières peuvent gêner le passage des fauteuils, etc.

Les sorties proposées ont été testées par des personnes bénévoles valides et en situation de handicap.

Cependant, les sites ne disposent pas du label Tourisme et Handicap et le topo-guide ne suit donc pas un cahier des charges officiel. Hormis les sentiers parcourus lors des repérages en fauteuil roulant, FNE Isère ne s'engage donc pas à assurer aux personnes handicapées un accueil et des équipements adaptés pour les différentes familles de handicap.

Les balades nature sont très agréables mais vous devez être prudents pour en profiter en toute sécurité.

FNE Isère ne pourra être tenue responsable en cas d'accident.

Mode d'emploi des fiches

Les balades proposées sont présentées sur une double page incluant une carte de l'itinéraire avec le tracé du parcours en rouge, des informations pratiques, sur la flore et la faune observables, sur les particularités historiques et culturelles de la balade, sur le contexte juridique.

Un bandeau indique si vous vous trouvez en zone de plaine, colline ou montagne. Un deuxième bandeau indique le type de milieu (forêt, marais, pelouse, prairie, terres agricoles, parc urbain...).

Pour le temps de trajet jusqu'au départ du parcours, toutes les balades ont le même point de départ : l'Office de tourisme de Grenoble.



APF en Vercors © T. Roland



Chêne © P.-C. Petit



Lucane © P.-C. Petit



Écureuil © É. Breyton

Légende



Accessible aux personnes en fauteuil manuel



Accessible aux personnes en fauteuil électrique



Accessible aux personnes âgées



Accessible aux personnes en poussette



Chemin goudronné



Chemin en terre



Temps estimé de la balade



Danger



Flore



Faune



Patrimoine historique et culturel



Accessibilité en vélo



Accessibilité en bus



Accessibilité en tramway



Accessibilité en voiture



Point de restauration



Barbecue



Tables de pique-nique



Jeux pour enfants



Présence de toilettes publiques accessibles aux personnes handicapées

Gève > Autrans



Difficulté

Moyen jusqu'à la Vira Gros-Jean
Difficile jusqu'à Chez Gros-Jean

🕒 5 h avec pause pique-nique



© Géoportail

Infos pratiques

Depuis le parking de Gève à Autrans à 1254 m d'alt., prendre la route forestière du Cyclone. Juste avant d'arriver dans la prairie « chez Gros-Jean » à 1415 m d'alt., quitter le sentier principal et prendre à gauche une piste forestière herbeuse permettant d'éviter un passage à gros cailloux infranchissable en fauteuil. Vous pouvez revenir par le même itinéraire ou réaliser une boucle par les Chaumes en tournant à gauche au panneau « le Cyclone ».

Distance

- Environ 6 km par la boucle.
- Environ 5 km aller-retour sur la piste forestière du Cyclone.

Dénivelée

- +150 m jusque « chez Gros-Jean ».

Fréquentation

- En hiver : ski de fond ; en été : VTT, balades à cheval, randonnée.



Sentier large, caillouteux par endroits notamment après le refuge de Gève. Pente plus raide et caillouteuse avant « chez Gros-Jean » et les Chaumes. Par la boucle, le sentier est herbeux donc ne pas y aller après une pluie sous peine de glisser. En hiver les sentiers se transforment en piste de ski de fond et ne sont donc pas accessibles !

Comment y aller



1 h

Par la D531 direction Villard jusqu'au rond-point de Lans-en-Vercors, puis D106 vers Autrans, suivre enfin les D106c et D106e à Autrans vers Gève.

Gève > Autrans



Difficulté

Moyen jusqu'à la Vira Gros-Jean
Difficile jusqu'à Chez Gros-Jean

5 h avec pause pique-nique



 Faune de montagne : nombreux insectes (fourmis rousses, papillons...), mammifères (renard roux, blaireau, martre, écu-reuil...), avifaune (mésange noire, mésange nonette, merle, casse-noix mouche-té, pouillot véloce...).

 Cortège de plantes de milieux montagnards secs (sedums, orpins...) et forestiers (épicéa, hêtre, centau-rée, mélampyre des bois, si-lène enflée, raiponce en épi, campanule, digitale, grande astrance, gentiane jaune, vé-râtre blanc...).

 Non loin, une stèle com-mémore le crash en pleine tempête d'un avion de la Royal Air Force en février 1944 ve-nant ravitailler les résistants d'un camp de Gève. Le Vercors a en effet été un haut lieu de la résistance durant la seconde guerre mondiale. De nombreux sites du massif témoignent de ces combats. Renseignez-vous auprès du Parc Naturel Régio-nal du Vercors pour en savoir plus (memorial-vercors.fr).

Le massif du Vercors est un massif calcaire subalpin à cheval sur les départements de l'Isère et de la Drôme. Des fossiles de rudistes, restes d'organismes bivalves qui vivaient en mer peu profonde à l'ère secondaire, témoignent de l'origine marine des roches calcaires du Vercors. La dissolution du calcaire par l'eau acide a formé des rigoles, des trous plus ou moins profonds sur les surfaces rocheuses (lapiaz). La forêt d'Autrans pousse ainsi sur un sol pauvre non cultivable.

Le Vercors est une terre de sports de plein air (randonnée, escalade, parapente, VTT...) pra-tiqués dans un environnement protégé grâce au Parc Naturel Régional du Vercors.

Le Vercors doit son nom à un peuple celte « les Vertacomiorii » (signifiant excellentes troupes). Autrans se situe dans la région géographique des Quatre Montagnes.

Autrans se situe dans la zone AOP de fabrication du Bleu du Vercors-Sassenage, fromage persillé au lait de vache, fêté chaque année dans une commune du Parc Régional du Vercors depuis 2001. Le fromage est fabriqué par 9 producteurs laitiers regroupés dans la coopéra-tive Vercors-lait.

Le parcours se situe dans le Parc Naturel Régional du Vercors et sur le corridor biologique terrestre Chartreuse-Vercors (cluse de Voreppe).

Le saviez-vous ?

Ça se passe à La Clé :

- Les claies (déformé en clé) étaient les barrières de protection mises en place pour éviter que les bêtes ne chutent dans le vide. Le pas de la Clé a été utilisé jusqu'au 19^e siècle pour descendre le bois vers la vallée de l'Isère, jusqu'au port de Saint-Gervais. Les attelages de vaches ou chevaux remontaient les troncs jusqu'au pas.
- Dans une cavité calcaire, formée par dissolution du calcaire, de la neige s'est compactée et transfor-mée en glace ; il s'agit de la glacière d'Autrans. Au 19^e siècle, la glace extraite servait aux cafetiers et aux hôpitaux de Grenoble.

Rochers de Comboire > Claix et Seyssins



Difficulté

Facile

1 h

Espace Naturel Sensible



© Géoportail

Infos pratiques

Depuis l'arrêt de bus, traverser le parc naturaliste de Pré Nouvel pour rejoindre le sentier balisé PR en empruntant la route qui passe devant la déchetterie et mène au fort. Depuis la dépose PMR, suivre le sentier balisé PR jusqu'au-dessus du fort de Comboire à 515m d'altitude. Revenir par le même itinéraire.

Distance

- Environ 1.6 km aller-retour au départ du Chemin de Comboire.
- Environ 6 km aller-retour au départ de Pré Nouvel.

Dénivelée

- 50 m au départ du Chemin de Comboire.
- 200 m au départ de Pré Nouvel.

Fréquentation

- Promeneurs, joggeurs, vététistes, cavaliers, voitures.



Pour connaître la réglementation sur l'ENS référez-vous aux panneaux sur place. Quelques petites pentes caillouteuses vers la fin du chemin de Comboire peuvent rendre la progression un peu plus chaotique. Possibilité de se rendre au belvédère (il y a cependant un escalier pour avoir le grand point de vue), quelques racines peuvent rendre l'accès difficile. Attention aux périodes de chasse.

Comment y aller



25 min

Cours Jean-Jaurès, direction Seyssins puis D106D direction Claix. Dépose des PMR au bout de la rue de Comboire.



35 min

Tram A ou B arrêt Louis Maisonnat, puis bus 19 arrêt Pré Nouvel.



40 min

30 minutes. Rejoindre la piste cyclable des digues du Drac côté Vercors puis, au niveau du Rondeau, emprunter l'avenue Louis Vicat qui rejoint Pré Nouvel et les Garlettes.

Rochers de Comboire > Claix et Seyssins



Difficulté

Facile

1 h

Espace Naturel Sensible



colline
forêt-pelouse



Oiseaux (grand-duc d'Europe, faucon pèlerin, tichodrome échelette, grive musicienne, bruant jaune), mammifères (chevreuil, renard, blaireau, chauve-souris : sérotine, grand murin, oreillard roux), insectes (lucane cerf-volant, capricorne).

Genevrier thurifère, sedums, silène à petites feuilles, arbres à perruques, lunetière à feuilles de chirco-rée, robinier faux-acacia, cornouiller sanguin, euphorbes, chènes, érables...

Fort de Comboire. Il fait partie de la ceinture fortifiée de Grenoble qui comprend 7 forts en tout : Comboire, Saint-Eynard, Mûrier, Quarte Seigneurs, La Bastille, Bourcet et Montavie.

D'un point de vue géologique, l'échine rocheuse de Comboire représente l'extrémité d'une strate de calcaire datant d'il y a 140 millions d'années, formée de sédiments marins. La nature calcaire du sous-sol n'est pas propice à la rétention de l'eau sur la colline de Comboire. Si on y ajoute l'exposition ensoleillée des versants sud-est, on comprend que la faune et la flore doivent faire face à des conditions quasi méditerranéennes. La forêt, appartenant à des propriétaires privés, occupe la majorité du site.

Parmi les quelques prairies qui subsistent, certaines sont encore pâturées. Certaines prairies laissées à l'abandon depuis des années retournent peu à peu à la forêt ou servent de terrain de jeu pour la pratique illégale du moto-cross qui conduit à une érosion marquée du sol. Dans les deux cas, le préjudice pour la nature est important, ces prairies étant riches en espèces végétales, et en particulier en orchidées.

La colline de Comboire apparaît aujourd'hui comme une île de verdure préservée au milieu de l'urbanisation croissante de la cuvette grenobloise. Au sommet, vous aurez une vue panoramique sur le Mont-Blanc, les massifs de Belledonne, la Chartreuse, le Vercors, les Bauges et l'Obiou.

Ce site est intéressant pour les sorties crépusculaires et vous permettra peut-être d'observer chauves-souris et rapaces nocturnes. Cet espace est un Espace Naturel Sensible géré par les communes de Claix et Seyssins avec l'aide du Département de l'Isère.

Le parcours se situe dans l'APPB « Rochers de Comboire ». Le site « Rochers de Comboire » est classé ZNIEFF de type 1.

zoom sur

le Grand Murin

Le Grand murin est une espèce protégée. Il est l'une des plus grandes chauves-souris d'Europe. Cette chauve-souris est essentiellement présente en forêt mais aussi dans les prairies et les bois. Le Grand murin mange des insectes terrestres qu'il glane au sol. Il chasse parfois en vol. L'hiver, il hiberne dans les grottes, les mines, les carrières ou encore les tunnels, de fin octobre à fin mars. Pour se repérer lors de leurs déplacements, les chauves-souris utilisent l'écholocation : elles émettent une onde qui ricoche contre un objet et renvoie un écho qui informe la chauve-souris sur la distance qui la sépare de l'objet ainsi que de sa taille. L'espérance de vie d'une chauve-souris est de 3 à 5 ans.

Le saviez-vous ?

À la suite de la défaite de la France en 1870 et afin de protéger Grenoble, 7 forts furent construits. Le fort de Comboire a été bâti entre 1882 et 1884 à 515m d'altitude suivant les plans du colonel Cosseron de Villenoisy.

Le fort doit son nom à la colline sur laquelle il a été construit. Le fort de Comboire était occupé par l'armée jusque dans les années 70. Il fait maintenant l'objet d'une restauration par une association locale « Les Amis du Fort de Comboire ».

Ile d'Amour > La Taillat > Meylan



Difficulté

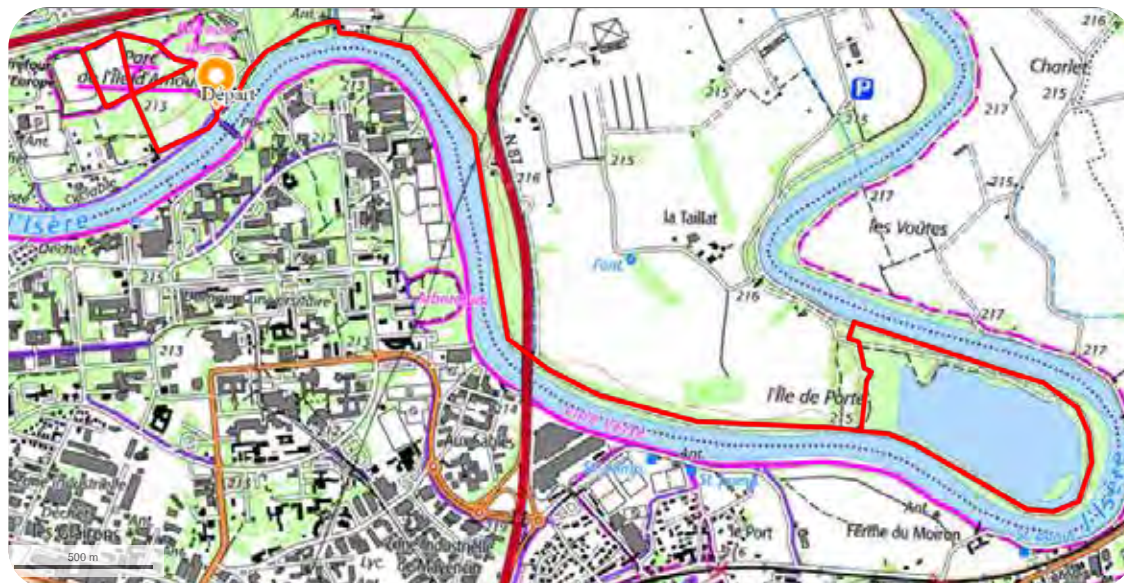
Facile à l'île d'Amour
Moyen avec la boucle de la Taillat

1 à 2 h à l'île d'Amour + 3 h avec la Boucle de la Taillat

Espace Naturel Sensible



plaine
parc urbain
zone humide



© Géoportail

Comment y aller



10 min



35 min



35 min



15 min

Suivre D1090 en direction de La Tronche, prendre Chemin du Champ Moutet en direction de votre île d'amour à Meylan

Ligne B. Arrêt Gabriel Fauré. Rejoindre la rue des Mathématiques. Longer la piscine universitaire et l'Isère par la rue de la passerelle, puis prendre la passerelle pour rejoindre le parc. Mêmes arrêts pour la ligne C.

Lignes C1 ou 6020 depuis l'arrêt Grenoble Hôtel de Ville. Descendre à l'arrêt Carronnerie puis 10/15 minutes à pied par la Carronnerie ou le chemin des Pépinières.

Passer devant le stade des Alpes puis longer l'Isère jusqu'au campus universitaire. Rejoindre la passerelle par la rue des Taillées.

Infos pratiques

Depuis le parking, entrer dans le parc et suivre les sentiers du parc.
Pour la boucle de la Taillat, suivre les berges de l'Isère.

Distance

- Environ 2 km à l'île d'Amour.
- Environ 8 km aller-retour pour la boucle de la Taillat.

Pour compléter cette balade et réaliser une sortie plus longue, il est possible de rejoindre l'ENS de la Taillat par les berges de l'Isère en 1 heure environ (3 km aller).

Dénivelée

- Négligeable.

Fréquentation

- Promeneurs, joggeurs, cyclistes, skate-park, bicross, base-ball, scolaires, parcours de santé.

Toilettes accessibles au parc de l'île d'Amour (toilettes sèches).



Pour la réglementation sur l'ENS, référez-vous aux panneaux sur place. Risque d'enlèvement dans les sous-bois en cas de pluie. Présence de moustiques. Bruit de circulation automobile au nord du parc.

- Animaux admis tenus en laisse.
- Loisirs motorisés, feu, baignade interdits.
- Présence d'une mare au nord du parc.

Ile d'Amour > La Taillat > Meylan



Difficulté

Facile à l'île d'Amour
Moyen avec la boucle de la Taillat

1 à 2 h à l'île d'Amour + 3 h avec la Boucle de la Taillat

Espace Naturel Sensible



plaine
parc urbain
zone humide



Oiseaux des parcs et jardins (pinson des arbres, merle noir, rouge-gorge familier), forêt (pics vert et épeiche, loriot d'Europe, grive musicienne, grive draine, geai des chênes) et d'eau (canards, hérons...), mammifères (écureuils, lapins de Garenne, renard roux), amphibiens (triton palmé, grenouilles vertes), libellules dans la mare pédagogique.

Frênes, noyers, saules, catalpas, chênes, peupliers, érables, pins, ifs, bambous, épicéas, noisetiers, pommiers, prêles, orties, renouée du Japon, robinier faux-acaïa, millepertuis, cornouiller sanguin...

Un hôtel à abeilles installé en 2016 sur le Parc de l'île d'Amour (vers les jardins) vous permettra d'observer les petites abeilles solitaires (pensez à vous munir d'une loupe !).



Le parc de l'île d'Amour est un vaste espace de 26,7 hectares situé en bordure de l'Isère sur la commune de Meylan. Il accueille de nombreuses familles et sportifs qui viennent se divertir et pique-niquer, bercés par le chant des oiseaux.

Véritable havre de paix et de détente, ce parc propose espaces ouverts, sous-bois, jeux, aménagements discrets...

Ancienne forêt alluviale, la Boucle de la Taillat a été dans les années 80 largement exploitée. C'est ainsi que l'extraction de matériaux (graviers) pour la construction de l'autoroute jusqu'en 1987 a laissé place à un plan d'eau de 17 ha parfois profond de 10 mètres. En 1995, la ville de Meylan et la FNE Isère se sont associées afin de réaménager le site et ainsi voir se développer une plus grande biodiversité. En 2004, la ville de Meylan devient propriétaire du plan d'eau et des prairies situées au nord.

Des mares pédagogiques permettent de découvrir cet écosystème. Cet ENS est une propriété de la commune de Meylan qui le gère avec l'aide du Département.

Le saviez-vous ?

Pourquoi a-t-on appelé ce parc l'île d'Amour ? Avant le XIX^e siècle, l'Isère n'était pas canalisée et cette zone était constituée d'une multitude de petites îles. Quant au terme Amour, il viendrait du gaulois « Amor ». Le parc de l'île d'Amour est labellisé « éco jardin » depuis 2019, cette démarche reconnaît la gestion écologique de l'espace naturel métropolitain.

zoom sur

les abeilles

Il existe de nombreuses espèces d'abeilles comme l'abeille domestique, les abeilles sauvages, les abeilles charpentières... Les abeilles communiquent grâce à des phéromones, à l'aide de leurs antennes : c'est ce qu'on appelle « la danse des abeilles ». Cette « danse » leur permet de diffuser de nombreuses informations comme leur emplacement, la nourriture, les points d'eau... Grâce aux abeilles notamment, les plantes à fleurs peuvent se reproduire. En prenant du nectar sur les fleurs, du nectar se dépose sur leurs poils qui se déposera sur une autre plante, permettant ainsi sa fécondation. Les abeilles sont donc des insectes pollinisateurs comme les mouches, les guêpes, les papillons ou encore les coléoptères. Le nectar va leur permettre de faire du miel pour celles vivant dans des ruches.

Un des plus grand prédateur des abeilles est le frelon asiatique.

La Molière > Autrans



Difficulté
Facile
2 à 3 heures



© Géoportail

Infos pratiques

Depuis le parking situé à 1630 m d'altitude, avancer vers la table d'orientation depuis laquelle vous aurez une vue sur la Chartreuse, Belledonne, le Mont Blanc... Prendre le sentier de randonnée en direction du gîte de la Molière. Après le gîte, possibilité de continuer la piste vers le sud. Balade en aller-retour.

Distance

- 5 km A/R jusqu'au gîte de la Molière – 7,5 km aller-retour et + si vous continuez au-delà du gîte.

Dénivelée

- 100 m environ.

Fréquentation

- Randonnée (été / raquettes en hiver), VTT, spéléologie, pastoralisme, sylviculture, ski, chasse, chiens de traîneau...

Toilettes au gîte de la Molière accessibles avec l'aide d'une personne.



Quelques ornières. Présence de troupeaux en été. Référez-vous aux panneaux ENS pour connaître la réglementation du site.

Comment y aller



1H15

1h15. Par la D531 direction Villard jusqu'au rond-point de Lans-en-Vercors, puis D106 vers Autrans. A Autrans, prendre la D218 puis la route forestière des Feneys et enfin la route forestière de la Molière.

La Molière > Autrans



Difficulté
Facile
2 à 3 heures



Insectes (fourmis rousses, apollon, semi apollon, co-léoptères...), mammifères (marmotte, renard roux, blaireau, martre, écu-reuil...), avifaune (mésange noire, mésange nonnette, pouillot véloce, venturon montagnard, chouette de Tengmalm, pic noir, faucon pèlerin...) ainsi que crapaud commun, triton alpestre, grenouille rousse dans la mare de refuge de la Molière.



Hêtre, sapin, épicéa, pin à crochets, orchidées, érable, frêne, chêne, sorbier des oiseaux, sabot de Vénus, orchis de Spitzel, primevère oreille d'ours, crocus, soldanelle, scille, renoncules des Alpes, gentianes printanière, acaule...



Le Vercors a été un haut lieu de la résistance durant la seconde guerre mondiale. De nombreux sites du massif témoignent de ces combats. Renseignez-vous auprès du Parc Naturel Régional du Vercors pour en savoir plus (memorial-vercors.fr).



Pratiqué depuis des siècles, le pastoralisme a façonné les paysages et les milieux qui sont aujourd'hui recherchés par les promeneurs et les naturalistes. De début juin à mi-octobre, la biodiversité et le maintien de zones ouvertes sont assurés grâce à cette pratique.

Autrefois, pour rejoindre Grenoble à Autrans, les gens passaient principalement par le Pas de Bellecombe. Non loin de ce lieu se trouvait la ferme de la famille Perret également appelée « les Pistoles ». Ils cultivaient de l'avoine, de l'orge, de la pomme de terre et du méteil (mélange de seigle et de blé dur). Les enfants « Pistoles » se rendaient tous les jours à l'école d'Autrans, en empruntant le chemin de Bellecombe. La famille avait construit dans la combe une baraque qui pouvait permettre aux enfants de s'abriter en cas de mauvais temps. À l'époque, l'instituteur de l'école permettait aux enfants de partir plus tôt si le temps venait à se gâter.

La ferme servait aussi de lieu de rencontre. On pouvait venir y boire un verre. Le 24 juin, le bal de la St Jean y était organisé et réunissait les gens du plateau. Elle a brûlé en 1924. On peut toujours voir ses ruines un peu au nord de l'actuel gîte, le long du chemin. (Extrait du « Plan de préservation et d'interprétation » - 2008-2012, CPIE Vercors).

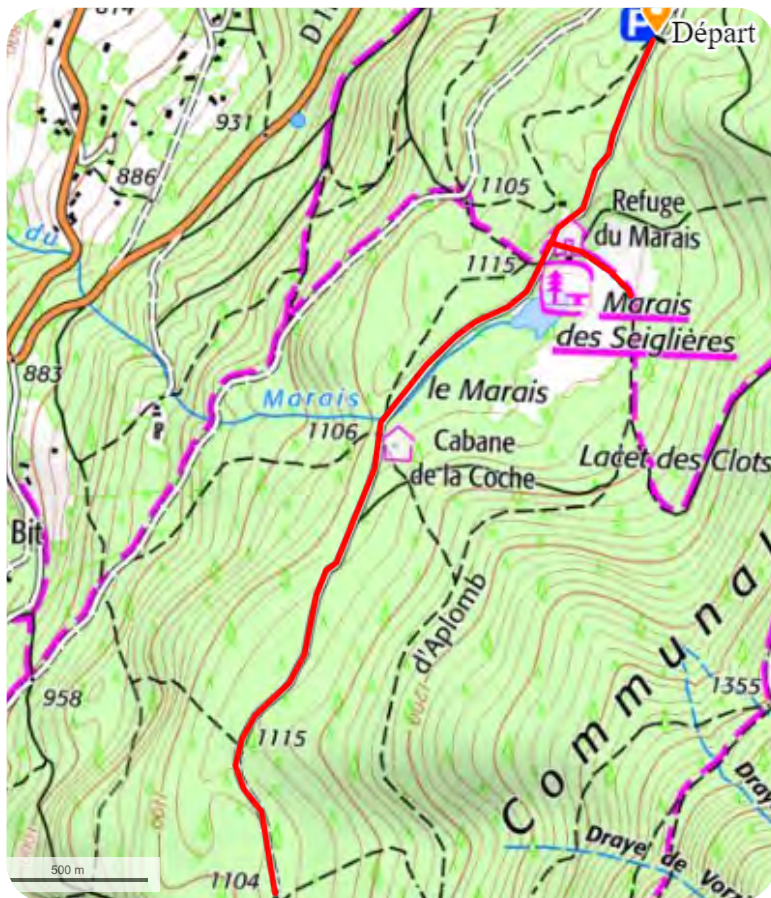
Le parcours se situe dans le Parc Naturel Régional du Vercors et sur le corridor biologique terrestre Chartreuse-Vercors (cluse de Voreppe). Le site est réglementé par un ENS (ENS du plateau de la Molière et du Sornin) C'est un réserve de chasse, un site Natura 2000 et une ZNIEFF.

Cet Espace Naturel Sensible (ENS) est propriété des communes d'Engins, Autrans, Lans-en-Vercors et Sassenage. Il est géré par le Parc Naturel Régional du Vercors avec l'aide du Département.

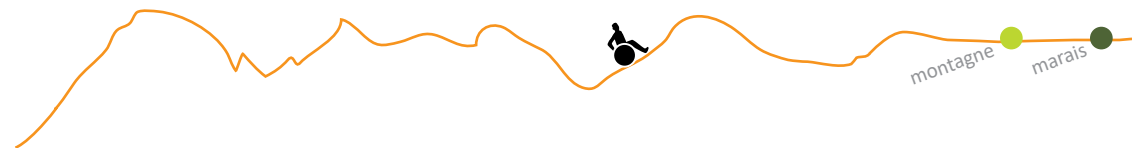
Le saviez-vous ?

L'inscription au réseau ENS implique une exploitation forestière modérée, respectueuse de la biodiversité et des sols. Des coupes de bois peuvent être réalisées à des fins d'amélioration de la biodiversité (réouverture de milieux prairiaux par exemple).

Le marais des Seiglières Saint-Martin d'Uriage



© Géoportail



Infos pratiques

Depuis le parking, passer la barrière et suivre la piste forestière jusqu'au marais. Possibilité de poursuivre sur la piste au-delà du marais. Au bout, la piste forestière continue et devient un chemin forestier sur 100m avant d'atteindre un îlot de vieux arbres.

Vous pouvez également prendre le sentier à gauche au niveau du refuge et longer la prairie jusqu'à l'entrée de la forêt.

Des tables de pique-niques sont disponibles.

Distance

- 1,5km aller-retour jusqu'au marais.
- 4km aller-retour jusqu'à l'îlot de sénescence.

Dénivelée

- Environ 100 m.

Fréquentation

- Randonnée, VTT, pêche, chasse, activités naturalistes.



Reportez-vous aux panneaux de l'ENS pour connaître la réglementation.

Le circuit aménagé « les mystères du marais » est accessible aux Personnes à Mobilité Réduite et permet de découvrir le marais en autonomie via un rallye. Le support a été réalisé par Belledonne en Marche et est disponible [ici](#).

Comment y aller



Sortir de Grenoble par Saint-Martin-d'Hères, prendre la D523 en direction de « Gières-Centre/ Uriage Les Bains ». A Gières, continuer sur la D524 via le Sonnant. A Uriage-les-Bains, prendre à gauche la D280 (route d'Uriage) en direction de Saint-Martin-d'Uriage. Traverser Saint-Martin-d'Uriage, puis prendre la D111 en direction du Recoin de Chamrousse sur quelques kilomètres.

Le marais des Seiglières Saint-Martin d'Uriage



La maison forestière fut occupée jusqu'en 1954 et l'actuel refuge du marais, géré par l'Association des Amis de la Nature, était une ferme. Le bâtiment principal date de 1878 ; il fut agrandi en 1923 avec une grange écurie. Le gardien pouvait alors restaurer quelques touristes de passage. Les ruines de la Maladière, situées sur une petite butte à l'ouest de l'étang, sont les traces d'un ancien bâtiment

Oiseaux (gélinotte des bois, bécasse des bois, sizerin flammé, pic noir), libellules (Cordulie à taches jaunes, Aesche des joncs), mammifères (chevreuil, muscardin, lièvre d'Europe, blaireau), amphibiens (crapaud commun, salamandre tachetée, triton alpestre).



Grassette à fleurs roses, canneberge, droséra à feuilles rondes, fougère des marais, pyrole à feuille ronde, sphaigne, jonc, saules, bouleau, épicéa, sapin, genêt à balais, laiche vésiculeuse...



Le marais se situe dans le massif cristallin de Belledonne soumis à une pluviométrie importante et à des températures fraîches, conditions propices à l'installation d'une tourbière. Le marais des Seiglières est issu de la percolation de l'eau le long de la pente. Le marais se situe dans une clairière au milieu d'une pessière (forêt d'épicéas).

Aux environs de 920, l'arrivée des Sarrazins en vallée du Rhône provoqua la migration des populations vers les montagnes. La zone du marais connut alors une grande activité. Des moines avaient creusé des étangs pour la pisciculture. La pêche est une activité historique sur le site et remonte à l'époque où les religieux occupaient les lieux. Aujourd'hui, la pêche de loisir est pratiquée, gérée par L'Union des Pêcheurs de l'Isère.

C'est au 15^e siècle que le droit de propriété de la forêt fut concédé à la commune de Saint-Martin-d'Uriage. La forêt est soumise au régime forestier depuis 1843. Jusqu'en 1930, les abords de l'étang étaient des prairies puis la déprise agricole a fait son œuvre. À partir de 1960, le pâturage a quasiment disparu laissant place à la forêt.

Pour la création de l'ENS, la commune a acquis la plupart des terrains.

Cet ENS est propriété de la commune de Saint-Martin d'Uriage qui en assure la gestion avec l'aide du Département. Le site est classé ENS le 25 juillet 2003 pour lutter contre la pression urbaine et l'évolution du paysage.

Le saviez-vous ?

Les touradons sont des formations végétales structurées en mottes arrondies. Ils sont souvent constitués de molinies ou de laiches comme c'est le cas ici. Les tourbières sont des milieux extrêmement riches qui accueillent une végétation et une faune typiques, essentielles pour la biodiversité de Belledonne. Asséchées volontairement pendant longtemps, les tourbières font aujourd'hui l'objet d'une attention toute particulière.

Le marais est réglementé par un ENS local. Il est classé ZNIEFF 1 ainsi que dans l'inventaire tourbières de l'Isère et zones humides de l'Isère.

Site inscrit par arrêté du 01/12/1943.



Son bois est très utilisé comme bois d'œuvre. Autrefois il fournissait de grands mats pour les bateaux. Comme la plupart des résineux, il n'est peu ou pas utilisé comme bois de chauffage en raison de l'encrassement des conduits de cheminées qu'il provoque. L'épicéa est le conifère le plus répandu en France, notamment dans les forêts mixtes de montagne, à l'étage montagnard. Adapté au climat froid, un épicéa peut atteindre jusqu'à 500 ans dans son habitat primaire. Dans la plupart de nos forêts, l'épicéa est maintenant menacé par l'épidémie de scolytes, des insectes dont les larves se nourrissent de bois. La présence des scolytes provoque la perte de ses capacités de défense et de son écorce. L'épicéa dépérit à cause de ces galeries qui lui font perdre ses capacités de défense. Le phénomène est accentué par le changement climatique.

Le marais de Montfort > Crolles

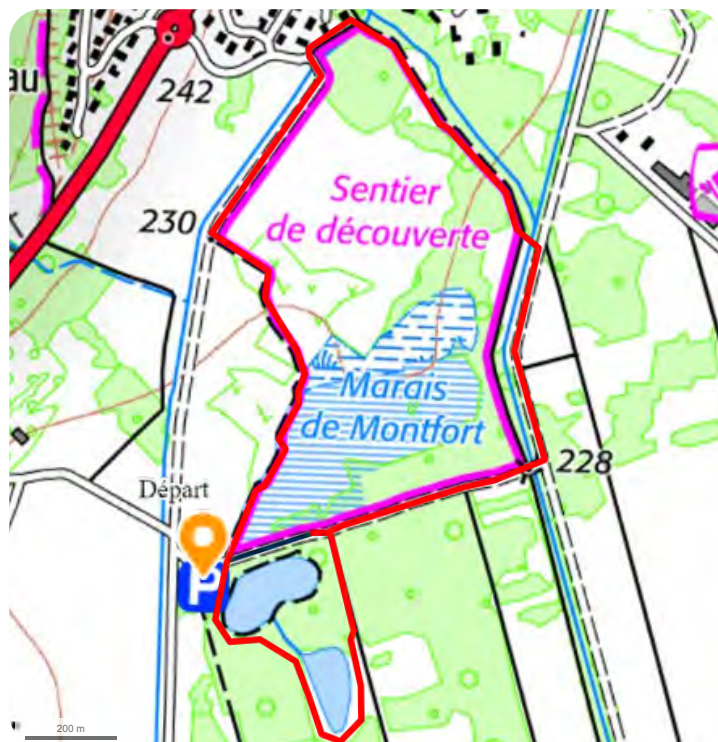


Difficulté

Facile

2 h

Espace Naturel Sensible



© Géoportail

Infos pratiques

Depuis le parking, prendre le sentier de découverte des papillons sur les caillebotis (accessible aux PMR). À sa sortie prendre à droite en longeant le fossé, au croisement prendre à droite, passer devant les habitations et prendre à nouveau à droite dans la forêt. Passer devant des jeux pour enfants et rejoindre un sentier plus étroit. Un ponton permet d'observer le paysage. Traverser le ruisseau de Montfort par la chicane puis le longer jusqu'à le traverser à nouveau. Suivre tout droit la voie communale n°4. Plusieurs panneaux d'interprétation le long du sentier des papillons permettent de mieux comprendre le fonctionnement du marais. La boucle autour des étangs comprend des pontons accessibles aux PMR.

Distance

- Environ 3,3 km avec la boucle autour des étangs.

Dénivelée

- Négligeable.

Fréquentation

- Randonnée, VTT, pêche, équitation autorisée en dehors de l'ENS autour des étangs, sportifs, promeneurs



Aux abords des fossés ; risque de chutes, quelques trous. Référez-vous aux panneaux de l'ENS pour connaître la réglementation du site. Chiens interdits même tenus en laisse.

Comment y aller



25 min

A41 direction Chambéry. Sortie 24a puis D10 direction Crolles. Au premier rond-point prendre à droite la rue de Belledonne, la suivre jusqu'à la rue des Iles, rue des Echelles puis suivre les panneaux Marais de Montfort.



1 h 15

Par les berges de l'Isère direction Chambéry. Après le Bois Français, longer l'A41 puis la traverser au niveau du lac du bois de Gramont en direction de la maison de territoire du Grésivaudan et rejoindre Crolles.

Le marais de Montfort > Crolles



Difficulté

Facile

2 h

Espace Naturel Sensible



Fourmi rouge, papillons, pinson, merle, faucon crécerelle, bruant des roseaux, busard, pie-grièche, amphibiens, invertébrés aquatiques, 27 espèces de libellules, couleuvres, martin pêcheur, ragondin, perche, rainette, musaraigne, rousserolle verderolle...

Sanguisorbe, cirse de Montpellier, gymnadénie odorante, pigamon jaune, guimauve officinale, reine des prés, aulnes, saules, utriculaire, robinier faux-acacia, érables, noisetier, chêne, renouée du japon, cornouiller sanguin, salicaire, bouleau...

Depuis le Moyen Âge et jusqu'au milieu du 20ème siècle, les pratiques agricoles se concentraient autour du pâturage, de la fauche et parfois la culture du chanvre de par la présence permanente de l'eau (inondations, engorgement des sols...). Le marais permettait d'établir du lien social dans la population puisque le marais communautaire offrait un droit d'usage à chaque habitant de Crolles (pâturage de la fin de l'hiver jusqu'à début juin, alimentation du bétail en cas de sécheresse...).

Situé au pied du massif de la Chartreuse et de la Dent de Crolles, ce marais tourbeux de 44 ha est une relique d'un ensemble de marais qui recouvraient la vallée alluviale du Grésivaudan. Sa valeur écologique est importante et il constitue un refuge pour de nombreuses espèces animales et végétales entre bois marécageux, prairies, roselières et cultures.

Les principaux enjeux sont la restauration hydrologique du marais, l'entretien des prairies à papillons avec les partenaires agricoles et l'accueil du public.

Un réseau de ruisseaux (chantournes) draine le marais. Le ruisseau de Montfort alimente une nappe de surface.

Le marais se situe entre les coteaux de prairies sèches et boisements et la plaine alluviale dédiée à l'agriculture.

Il s'agit d'un important corridor écologique.

Cet Espace Naturel Sensible est une propriété du Département de l'Isère qui en assure lui-même la gestion.

Le saviez-vous ?

Pas moins de 271 espèces de plantes et 27 espèces de libellules sont présentes dans le marais de Montfort au fil des saisons ! C'est l'un des derniers endroits en zone alpine où l'on trouve l'azurée de la sanguisorbe et le fadet des laïches, deux petits papillons rares et protégés.

Le type de forêt aux alentours du marais est une extension des forêts du Massif de la Chartreuse. Le marais de Montfort est l'un des derniers marais tourbeux du Grésivaudan.

Des contes parlant des légendes et poésies du marais, sont racontés à la tombée du jour, en suivant le sentier du papillon.

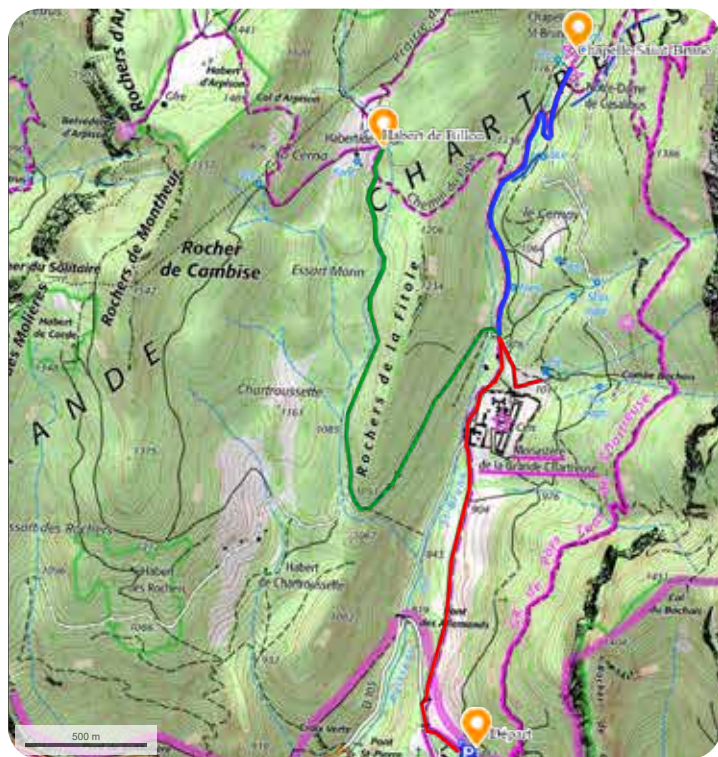
zoom sur

l'Azurée de la sanguisorbe



L'azurée de la sanguisorbe est un papillon protégé. Les sanguisorbes, plantes des milieux humides, sont ses hôtes. La femelle pond ses œufs sur des sanguisorbes. La chenille, de la taille d'une fourmi après 3 mues, tombe à terre et ne pourra survivre sans l'aide des fourmis. Les chenilles trouvées sont emportées dans une colonie où elles trouvent refuge (elles sont soignées) et nourriture (larves de fourmis...). Elles sont acceptées car elles excrètent une sécrétion sucrée riche en acides aminés. Une fois adulte, le papillon doit cependant vite sortir, étant considéré comme un intrus. Ce papillon est dit myrmécophile.

Le Monastère de la Grande Chartreuse Saint-Pierre-de-Chartreuse



© Géoportail

Difficulté
Moyen/Difficile
 3h



montagne forêt

Infos pratiques

Depuis le parking du musée de la Grande Chartreuse à 850m d'altitude, suivre la route forestière qui mène au monastère. Dépasser le monastère de la Grande Chartreuse, au carrefour un chemin large repart en arrière et vous emmène sur un point de vue. Retourner au carrefour et suivez :

- la route forestière (goudron) puis suivre « Route forestière de Billon » pour aller au Habert du Billon (en vert sur la carte),
- le chemin forestier qui indique Notre Dame de Casalibus. Vous pourrez observer sur le chemin un réservoir, Notre Dame de Casalibus et la chapelle Saint-Bruno (en bleu sur la carte).

Toilettes disponibles au musée de la Corrierie.

Distance

- 4km jusqu'au carrefour
Habert du Billon : 9km aller-retour
7km jusqu'à la chapelle Saint-Bruno

Dénivelée

- +130m jusqu'au carrefour
- +410m jusqu'au Habert du Billon
- +326 jusqu'à la chapelle Saint-Bruno

Fréquentation

- Randonnée, chantier monastère, exploitation forestière



Au Habert du Billon, à partir de mai-juin jusqu'à septembre, possibilité de troupeaux dans la prairie avec des chiens de troupeaux. NE PAS DERANGER OU TRAVERSER LES TROUPEAUX.

Comment y aller



55 min

Suivre les quais de l'Isère jusqu'à La Tronche puis prendre la D512 jusqu'à Saint-Pierre-de-Chartreuse. Rejoindre le parking du musée par la D520B.

Le Monastère de la Grande Chartreuse Saint-Pierre-de-Chartreuse



La Correrie, musée de la Grande Chartreuse, permet de découvrir la vie des moines de la Grande Chartreuse. Les Chartreux sont à l'origine du développement de l'agriculture, de la métallurgie ainsi que des liqueurs de Chartreuse. Elles sont produites par les Frères à base de 130 plantes. La recette est basée sur un manuscrit fourni aux Chartreux en 1605 par le Maréchal d'Estrées, leur permettant d'élaborer un élixir de longue vie.

Les Chartreux sont expulsés de France en 1903, ils s'installent à Tarragone en Espagne. Ce qui doit le nom de « Tarragone » à une de leur liqueur. Depuis 1989, la liqueur est exclusivement produite en Isère à Voiron jusqu'en 2018, puis à Entre-deux-guiers.



Oiseaux (tétrasyre, grive musicienne, mésange noire, casse-noix moucheté, pouillot véloce, coucou gris, pic épeiche, buse variable, milan royal, milan noir), mammifères (martre, écureuil, sanglier, cerf, chevreuil, chamois, blaireau), insectes milieux ouverts et forestiers.



Chêne, hêtre, sapin, lis martagon, calament à grandes fleurs, ail des ours, raiponce en épi, tilleul, cerfeuil doré, raiponce bleue, marronnier, fougères, épicea...



Difficulté
Moyen/Difficile
3h



montagne

forêt

À cheval sur deux départements, l'Isère et la Savoie, le massif de la Chartreuse est un massif subalpin composé de terrains sédimentaires. Les plateaux sont délimités par de grandes barres calcaires verticales en alternance avec des pentes boisées sur des terrains calcaires marneux. Il s'agit d'un massif karstique : les eaux de pluie qui s'infiltrent rendent la roche de plus en plus perméable jusqu'à créer de grands réseaux souterrains (grottes, stalactites, siphons...). En superficie, l'eau sculpte dolines, lapiaz et émerge aux sources dont plusieurs sont captées sur les pentes au-dessus du monastère.

Le Grand Som (2026 m d'alt.) domine le monastère de la Grande Chartreuse.

Le saviez-vous ?

Attiré par la réputation de l'évêque Saint Hugues, Saint-Bruno et 6 de ses compagnons se rendent à Grenoble en 1084. Saint Hugues voit en cette arrivée providentielle des 7 compagnons, la réponse à son rêve mystérieux : 7 étoiles indiquant le chemin pour construire une demeure au cœur d'une montagne dite « Le Désert ». Saint Bruno qui recherchait un endroit solitaire pour consacrer sa vie à Dieu y construit rapidement le monastère.

Le monastère de la Grande Chartreuse, détruit par le feu ou les avalanches, a été reconstruit 11 fois depuis sa création.

On compte aujourd'hui 19 maisons de moines en Europe, en Amérique du Sud, aux Etats-Unis, en Corée du Sud ainsi que 5 maisons de moniales en France, en Espagne et en Italie. La Forêt de la Grande Chartreuse est la plus grande forêt domaniale des Alpes, elle est la propriété de l'Etat depuis 1792. Elle est grandement liée à l'Ordre des Chartreux et est gérée par l'ONF.

zoom sur

la Vulnérable

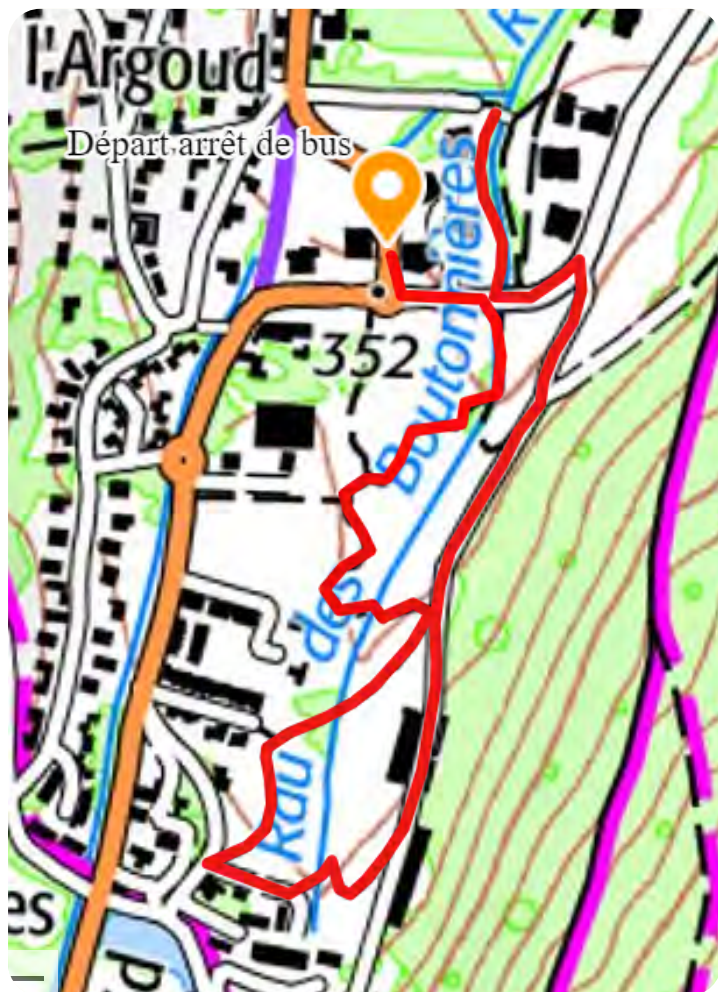


La Vulnérable est une plante qui rentre dans la composition de la Chartreuse. Elle se trouve seulement dans le massif de la Chartreuse et dans les Pyrénées. En Isère, son ramassage est autorisé uniquement avec un permis délivré par la Direction Départementale des Territoires. La vulnérable aime beaucoup les fentes humides des rochers calcaires. Elle fleurit de juillet à septembre. L'altitude n'est pas un problème pour elle car on la retrouve jusqu'à 2 500m d'altitude. Elle peut être consommée en liqueur digestive. A cause du réchauffement climatique, elle se fait de plus en plus rare.

Pré Nouvel > Seyssins



Difficulté
Facile
1 h à 2 h selon la boucle



© Géoportail

Infos pratiques

Depuis l'arrêt de bus Pré Nouvel, longez l'avenue Louis Vicat puis traversez-là pour passer au-dessus du ruisseau des Boutonnieres. De là, un cheminement bétonné vous permettra d'accéder au parc naturel de l'éco-quartier. Plusieurs cheminements sont possibles, en fonction du temps dont vous disposez. Des panneaux informatifs vous renseignent sur le milieu et les espèces présentes.

Distance

- 2 km pour la plus grande boucle.

Dénivelée

- Négligeable.

Fréquentation

- Promenade, vélos, rollers, sportifs, voitures (sur une petite portion).

Comment y aller



25 min

Cours Jean-Jaurès, direction Seyssins puis D106D direction Claix. Dépose des PMR au bout de la rue de Comboire.



45 min

Tram A arrêt Louis Maisonnat, puis bus 19 arrêt Pré Nouvel.

Tram C arrêt Hôtel de ville, puis bus 19 arrêt Pré Nouvel.

Tram C arrêt Le Prisme, puis bus 21 arrêt Pré Nouvel.



30 min

Rejoindre la piste cyclable des digues du Drac côté Vercors puis, au niveau du Rondeau, emprunter l'avenue Louis Vicat qui rejoint Pré Nouvel et les Garlettes.

Pré Nouvel > Seyssins



Difficulté

Facile



1 h à 2 h selon la boucle



Oiseaux (chouette hulotte, pic épeiche, sittelle torchepot, geai des chênes), mammifères (chauves-souris, chevreuil), amphibiens (alyte accoucheur, crapaud commun, salamandre tachetée), reptiles (couleuvre à collier), insectes divers (papillons, libellules, mante religieuse).

Chêne chevelu, roselière, peuplier noir, conifères, poacées, forêt collinéenne.

Des fouilles archéologiques en 2012 ont révélé la présence d'une voie romaine du 1er siècle après J-C ainsi qu'un bâtiment funéraire gallo-romain et des vestiges ruraux des 10^e et 11^e siècles.

Pré Nouvel est un éco-quartier de Seyssins construit autour d'un parc public de 6 ha ouvert à tous depuis fin 2013. Le parc, composé de bois, de prairies, d'un cours d'eau et d'une mare, se situe sur d'anciens terrains agricoles. On y trouve des chemins piétons et des zones de loisirs. La biodiversité se maintient et se développe grâce à un aménagement doux et naturel (conservation d'espèces d'arbres, lutte contre les espèces invasives, création d'habitats/nichoirs...). Situé sur les contreforts du Vercors, le parcours permet d'observer le Moucherotte, les Rochers de Comboire ou encore le massif de la Chartreuse.

Le parc de Pré Nouvel est géré par la commune, il a été pensé par FNE et la LPO. Un suivi du parc est fait chaque année. Quelques règles à suivre sont indiquées sur des panneaux dans le parc.

Le saviez-vous ?

Un éco-quartier est un projet d'aménagement urbain qui respecte les principes du développement durable tout en s'adaptant aux caractéristiques de son territoire. Le ministère s'est doté d'un référentiel en matière d'aménagement durable. Des textes de référence posent également les principes de la Ville durable.

Pour en savoir plus : dossier *éco-quartier* sur le site du ministère du Logement et de l'Habitat durable.

zoom sur le Pic épeiche

Le Pic épeiche est une espèce protégée. Il creuse des cavités avec son bec pour créer un abri ou un lieu pour nicher. Les tambourinements vont de 10 à 16 coups par seconde. On entend souvent le pic épeiche, sans pour autant l'apercevoir. On peut l'observer toute l'année.

C'est une espèce omnivore, il mange aussi bien des invertébrés que des graines. Pour se nourrir, le pic tape son bec pour trouver à manger. Ses 4 doigts opposées, deux vers l'avant et deux vers l'arrière, lui permettent de s'accrocher aux arbres.

Le Pic épeiche possède une très longue langue qui commence dans le bec, qui s'enroule autour de son crâne et qui vient s'attacher entre les yeux.

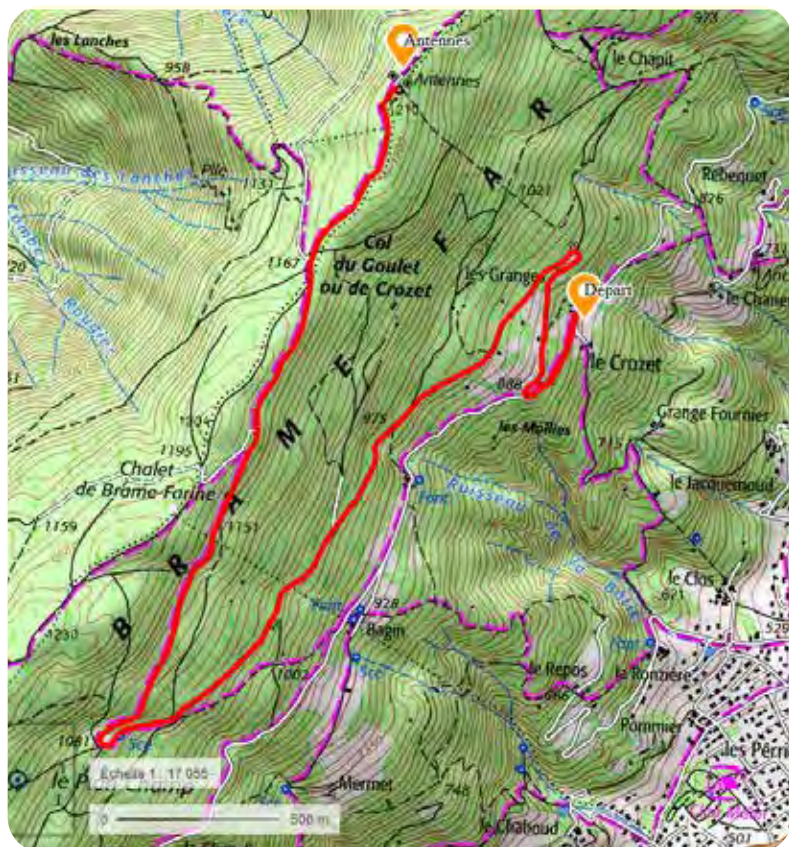
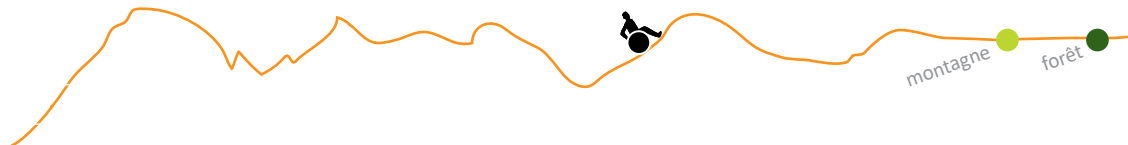
Le Crozet > Allevard



Difficulté

Facile

4 h



© Géoportail

Infos pratiques

Depuis le lieu-dit « Le Crozet » à 860 m d'altitude, suivre la route forestière. Au premier carrefour (888 m d'alt.), prendre à droite vers « Les Granges » et continuer par la route forestière.

Au deuxième carrefour (1172m d'alt.), continuer vers le col du Goulet et poursuivre jusqu'aux antennes. Revenir par le même chemin. Balisage (jaune).

Distance

- Environ 10 km aller-retour jusqu'à la tour de télécommunication.

Dénivelée

- + 350m

Fréquentation

- Randonnée, chasse, sylviculture.



Le sentier, en partie goudronné, est large d'environ 3m mais caillouteux. Ne pas y aller après une pluie, risques d'enlèvement.

Comment y aller



50 min

50 minutes. Via A41 direction Chambéry, sortie Goncelin. Prendre la D29 puis la D525 jusqu'à Allevard. A la gendarmerie, prendre la route du Glapigneux jusqu'au lieu-dit « Le Crozet »..

Le Crozet > Allevard



Difficulté

Facile

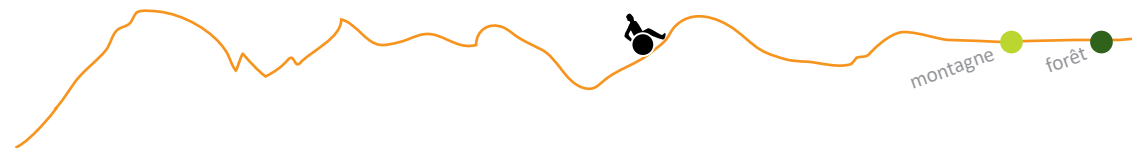
1 h à 2 h selon la boucle



Flore des milieux forestiers montagnards : chênes, hêtre, sapin, tussilage pas d'âne, hellébore fétide...

Faune de montagne : nombreux insectes (fourmis rousses, papillons...), mammifères (renard roux, blaireau, martre, écureuil, ongulés...), avifaune (mésange noire, mésange charbonnière, merle, pinson, pouillot véloce, pics...)

Dauphinois et Savoyards mènent des luttes incessantes du 11ème au 15ème siècles. La vallée est notamment protégée par le bourg fortifié d'Avalon situé au pied de la montagne de Bramefarine sur la commune de Saint-Maximin. Vers 1230, le Dauphin André rachète le bourg d'Avalon ainsi que le château de la Buissière, situé quant à lui au pied du massif de la Chartreuse. La tour d'Avalon est visible à plusieurs kilomètres à la ronde depuis l'A41. La tour a été reconstruite sur les ruines de l'ancien donjon au 19ème siècle par les Chartreux pour honorer la mémoire de Saint Hugues d'Avalon. Elle mesure 33m de haut, les murs intérieurs ont un diamètre de 8m et une épaisseur de 2m au premier étage. Elle est inscrite au titre des monuments historiques depuis octobre 1992.



Cette balade se situe dans le massif de Belledonne qui est constitué de roches cristallines (granites, gneiss...). Ce socle cristallin est recouvert de terrains sédimentaires (calcaires, marnes...). La montagne de Bramefarine se situe sur les collines bordières du massif et est constituée d'alternances de marnes et de calcaires datant d'environ 170 millions d'années. A cheval entre Grésivaudan et Bréda, les crêtes de la montagne de Bramefarine offrent un panorama sur les massifs de la Chartreuse et de Belledonne.

Côté Allevard, vous pouvez notamment observer le bassin du Flumet, ouvrage EDF mis en eau en 1978. Lieu de prédilection pour les oiseaux d'eau hivernants (nette rousse, fuligule milouin...), il est classé ZNIEFF de type 1.

Le saviez-vous ?

Issu de la notion de développement durable, le concept d'écocertification permet de soutenir une gestion forestière respectueuse pour l'environnement (notamment la biodiversité, les sols, l'eau), tout en garantissant les intérêts économiques (ressource en bois) et sociaux (lieu de promenade...). L'écocertification a été créée à l'origine pour préserver les forêts tropicales. Elle s'est ensuite étendue à tous les autres types de forêts : méditerranéennes, tempérées, boréales...

En Europe, il existe deux principaux systèmes d'écocertification : le FSC (Forest Stewardship Council, Conseil de bonne gestion forestière) et le PEFC (Program for the Endorsement of Forest Certification schemes - Programme de reconnaissance des systèmes de certification forestière).

Les dispositions de l'écocertification sont fixées grâce à la collaboration des propriétaires, des gestionnaires, des industriels et des utilisateurs de la forêt et du bois.



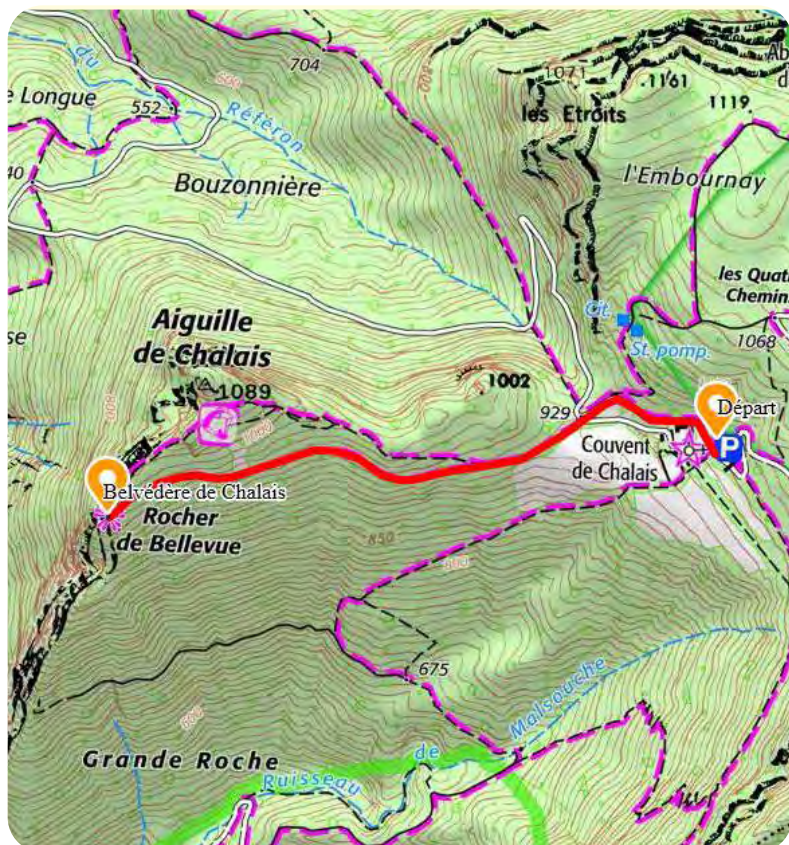
Belvédère de Chalais > Voreppe



Difficulté

Facile

1h30 - 2h
aller retour



© Géoportail

Infos pratiques

Depuis le premier parking (du petit col de Chalais), empruntez le chemin du belvédère puis continuez tout droit jusqu'au belvédère.

Depuis le parking du couvent de Chalais, remontez la petite route goudronnée et continuez sur le chemin du belvédère. Tout le long du chemin, un parcours sensoriel est installé pour vous faire découvrir le milieu différemment. Une fois au belvédère, vous aurez une superbe vue sur la vallée de l'Isère, le Nord Vercors (3 pucelles, Moucherotte...) et la Chartreuse (Neyron...).

Distance

- Environ 3 km aller-retour jusqu'au belvédère de Chalais depuis le parking du monastère.

Dénivelée

- + 30 m

Fréquentation

- Familles, promeneurs, randonneurs, pèlerins...



Il peut y avoir des branches et des cailloux sur le sentier.
A éviter en cas de neige ou de fort vent, la route d'accès peut être dangereuse.
Périodes favorables : du printemps à l'automne, hors vent violent.

Comment y aller



35 min

Prendre A48 en direction de Valence et sortir à Voreppe. Utiliser D3 en direction de Av. du 11 Novembre/D1075 à Voreppe. Prendre Rte de Racin et Rte de Chalais. Suivre ensuite les panneaux « Monastère de Chalais ».

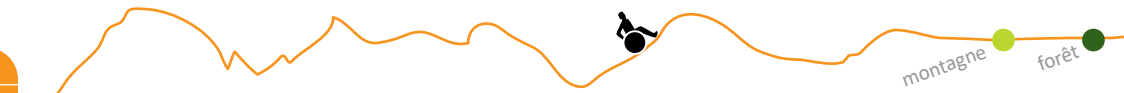
Belvédère de Chalais > Voreppe



Difficulté

Facile

1h - 1h30



Oiseaux (Grand corbeau, pic épeiche, mésanges, geai des chênes, fauvette à tête noire), mammifères (chauve-souris, chevreuil, chamois, renard roux, sanglier, blaireaux, écureuils, lynx), insectes divers (papillons, coléoptères).

Hêtre, chêne, nombreuses fleurs, cornouiller sanguin, frêne, arbres remarquables...

L'abbaye Notre-Dame-de-Chalais a été fondée en 1101, c'est la maison-mère de l'ordre monastique de Chalais.

L'église Notre-Dame-de-Chalais (monastère des Dominicaines) a été bâtie par les moines Chalaisiens en 1101. C'est un très bel édifice d'art roman, qui a été inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

Le sentier a été créé à la fin du XVII^{ème} siècle par les moines Chartreux. Ils résidaient au Monastère de Chalais et l'empruntaient pour leur promenade hebdomadaire.

Dans le massif de la Grande Chartreuse, ce sentier de 1,3 km, arboré et ombragé, quasiment plat, donne facilement accès à un magnifique point de vue de type montagnard. Tout au long du parcours sensoriel vous pourrez découvrir les 6 stations d'arrêts (pour observer, toucher, écouter...) et vous imprégner de cette belle nature. Depuis le belvédère du rocher de Bellevue, construit au bord de la falaise, vous pourrez admirer la vallée de l'Isère, le Vercors, les Alpes et la Chartreuse dans un magnifique panorama. De jour, au coucher du soleil ou de nuit, pour observer les étoiles, le paysage vous offrira de beaux spectacles. Tout comme les grands corbeaux qui viendront certainement faire des impressionnantes acrobaties aériennes au-dessus de vos têtes. Au retour n'hésitez pas à aller visiter l'église romane du monastère de Chalais et à faire un tour dans la boutique où vous trouverez les biscuits confectionnés par les sœurs.

Le saviez-vous ?

La biscuiterie : les sœurs du monastère fabriquent et commercialisent les « Biscuits de Chalais » depuis plus de 50 ans. La biscuiterie de Chalais est la branche économique du monastère, permettant aux sœurs de vivre du travail de leurs mains. Leur savoir-faire traditionnel perpétue la tradition du biscuit sec. La cuisson des biscuits a lieu deux à trois fois par mois et, le « jour de four », ce sont 330 kg qui sont produits.

Le logo « Monastic » certifie que le travail est fait par des moines ou moniales.

Ce sont actuellement 12 sœurs qui vivent au monastère sur les balcons du Massif de Chartreuse.

zoom sur Le lynx

Le Lynx boréal est une espèce protégée et menacée d'extinction. C'est la seule espèce de lynx présente en France. Il possède des oreilles avec des longs poils, une courte queue et des grosses pattes, caractéristiques de l'espèce. Animal nocturne, le lynx est solitaire. Les mâles et les femelles se rencontrent, le plus souvent, seulement pour la reproduction. Il se nourrit principalement d'ongulés comme le chevreuil et le chamois mais consomme également des jeunes cerfs ou encore des sangliers.

Cette espèce a été éradiquée au 19^e siècle par peur. Réintroduite dans les Vosges en 1980 et dans le Jura en 1970, elle est aujourd'hui principalement présente dans le massif du Jura et tente, petit à petit, de s'établir dans les Alpes.

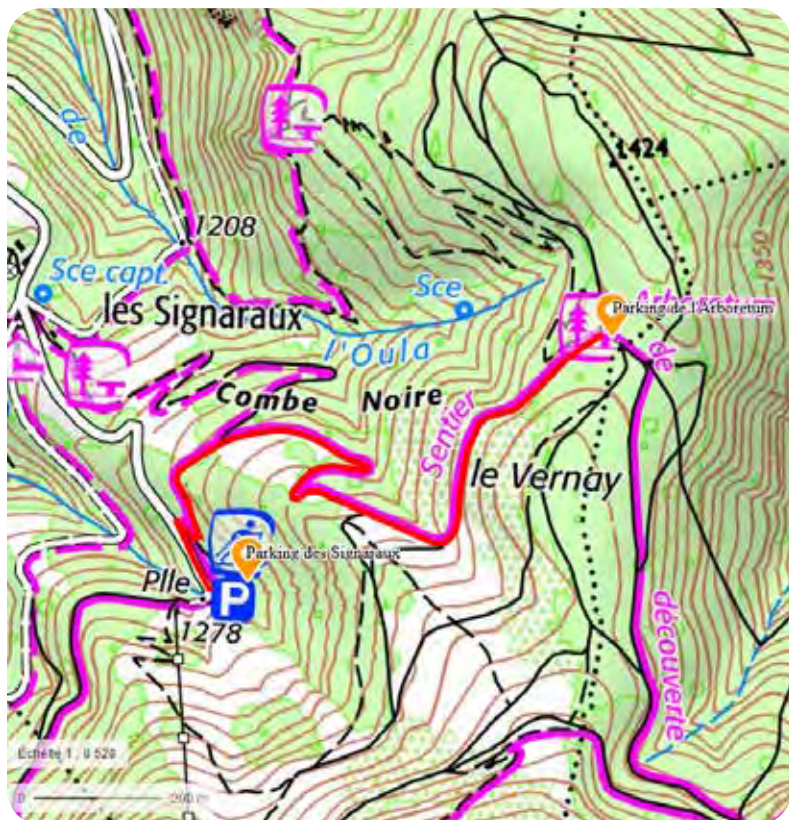
Arboretum de Combe Noire > La Motte d'Aveillans



Difficulté

Moyenne

4h



© Géoportail

Infos pratiques

Depuis le parking des Signaraux à 1278m d'altitude, suivre à pieds le balisage indiquant l'arboretum. Emprunter la piste assez raide actuellement ravinée jusqu'à l'entrée de l'arboretum.

Possibilité de se garer à l'arboretum : autorisation à demander à la mairie de La Motte d'Aveillans au 04 76 30 60 16 (route forestière des Signaraux habituellement fermée à la circulation, sauf autorisation).

Se balader ensuite dans l'arboretum.

Distance

Environ 3 km aller-retour du parking des Signaraux à l'entrée de l'arboretum. Vous pouvez ensuite emprunter 3 circuits de 900 à 3500m de longueur.

Dénivelée

• + 120 m

Fréquentation

• Randonnée, VTT. Sous la neige en hiver (ski de fond, raquettes) !



Le sentier est raviné après les orages.

En période d'estive, 2 grands portails sont fermés pour éviter aux troupeaux de passer. Il est nécessaire de pouvoir sortir de sa voiture pour les ouvrir. Le premier portail ne s'ouvre pas facilement (les cailloux au sol gênent l'ouverture). Le premier virage d'accès à l'arboretum est légèrement en dévers et les passerelles d'accès au circuit plus long inaccessibles de par la présence de trous avant et après les passerelles et de dévers.

Un projet global de réhabilitation est en cours avec l'ONF (septembre 2019).

Comment y aller



55 min

55 minutes. Via A480 puis N85 direction Vizille puis Laffrey. A Pierre-Châtel prendre la D1085E puis suivre la D115D direction les Signaraux à la Motte d'Aveillans.

Arboretum de Combe Noire > La Motte d'Aveillans



Difficulté

Moyenne

4h



Faune de montagne : insectes (fourmis rousses, papillons...), mammifères (renard roux, blaireau, martre, écureuil, ongulés...), avifaune (mésange noire, mésange charbonnière, merle, pinson, pouillot véloce, pics...)

Flore des milieux forestiers montagnards : hêtre, sapin, épicéa, lis mar-tagon... et flore de l'arboretum.

Le musée de la mine à la Motte d'Aveillans nous raconte le passé minier de la Matheysine. Une houille de qualité supérieure (l'anthracite) était en effet exploitée jusqu'en 1997 sur 60km de galeries ! Des galeries accessibles au public, une salle d'exposition, un film permettent de mieux comprendre cet univers des « gueules noires ».

Non loin d'ici, sur la commune de Pierre-Châtel, la Pierre Percée serait un diabolotin pétrifié par la colère de Satan. En effet, ce diabolotin nommé « Folaton » n'aurait pas accompli le pari lancé avec le connétable de Lesdiguières : l'âme du connétable contre la construction d'un grand mur autour du parc du château de Vizille. Cette construction aurait demandé beaucoup d'argent ; le connétable préfère passer un pacte : s'il fait le tour du parc avant la fin des travaux, au galop le long du mur en construction, il n'aura pas à donner son âme. Juste à temps, il parvient à sauter par-dessus le mur qui se referme sur la queue du cheval, coupée par Lesdiguières avec son épée...

Cette balade se situe sur le plateau de la Matheysine dans le massif du Taillefer. L'arboretum de Combe Noire a été créé en juin 1992, sur un terrain en friche boisé aux Signaux à 1400m d'altitude, par l'ONF, l'équipe pédagogique de l'institut médico éducatif de la Mure et la commune de la Motte d'Aveillans. Cette action a été pensée dans un cadre d'intégration sociale, mettant en relation des enfants en difficulté et d'autres suivant une scolarité normale. Plus ou moins abandonné depuis 2010, l'arboretum reprend du service depuis 2018 grâce à un nouveau partenariat entre l'ONF et la Maison Familiale Rurale de Vif. Plusieurs chantiers sont donc à l'étude ou prévus pour redonner toute sa splendeur à ce petit coin de forêt, intérêt pédagogique et accessibilité aux personnes à mobilité réduite étant mis en avant !

Activités possibles : sur le chemin en direction de l'arboretum de beaux points de vue sur la barrière Est du Vercors s'offriront à vous (Grande Moucherolle, Grand Veymont), prenez le temps d'admirer le paysage.

Vous pourrez également entendre le chant des oiseaux et observer des indices de présences d'animaux (cônes rongés par les écureuils et les pics).

Le saviez-vous ?

Un arboretum est un jardin botanique qui présente des espèces d'arbres, parfois dans un but de conservation et de sauvegarde d'espèces menacées. Des bornes ou étiquettes indiquent le nom des espèces.

L'arboretum le plus ancien se situe en Croatie à Trsteno : créé au XV^{ème} siècle, il abrite plus de 300 espèces sur 25 ha !

En Isère, il existe d'autres jardins botaniques ou arboretums comme le jardin des Dauphins ou le jardin des plantes à Grenoble, l'arboretum Robert Ruffier-Lanche à Saint-Martin d'Hères, le jardin botanique alpin du Col du Lautaret.

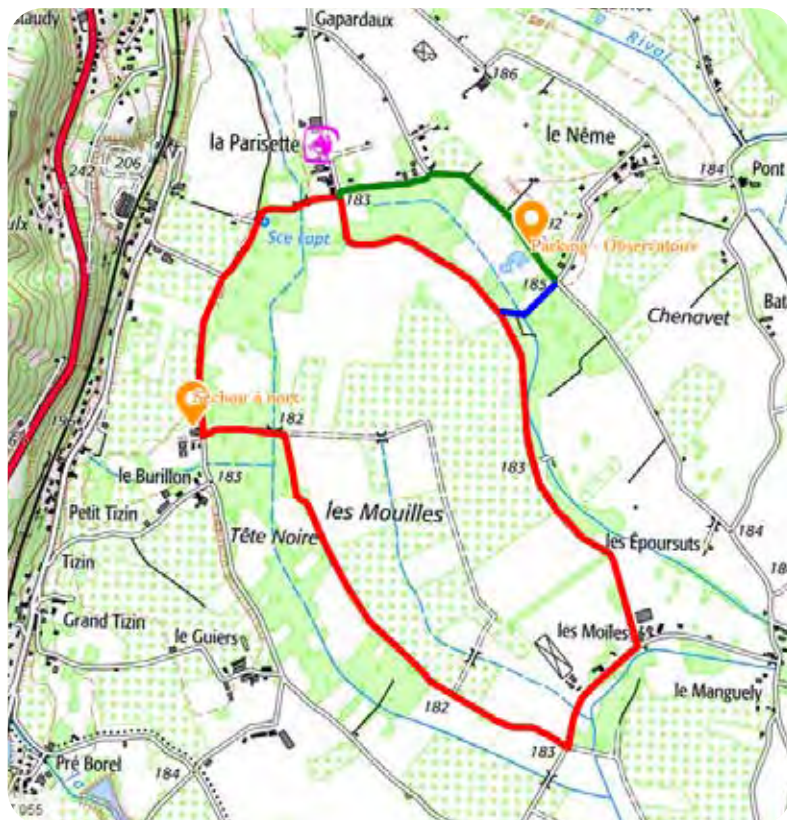
La boucle des Moïles > Tullins



Difficulté

Facile

2h à 3h



© Géoportail

Infos pratiques

Depuis le parking de l'observatoire, prendre vers le sud-est et suivre le balisage de l'ENS. Vous évoluez sur un petit sentier entre champs et peupleraie. A la sortie de la forêt, rejoindre le sentier VTT et prendre à droite. Au lieu-dit « la Parisette », prendre à gauche et suivre la route goudronnée jusqu'au séchoir à noix. Traverser alors la route et rejoindre le sentier VTT. Prendre à droite juste après le ruisseau et continuer sur le large sentier jusqu'à la route goudronnée. Prendre à gauche et suivre la route. Au lieu-dit « les Moïles », prendre à gauche et suivre le large sentier jusqu'au croisement. Rejoindre alors l'observatoire.

Au lieu-dit « la Parisette », vous pouvez également prendre à droite pour réaliser une boucle moins longue (en vert sur la carte).

Distance

- Grande boucle : 5 km
- Petite boucle : 2 km

Dénivelée

- Négligeable

Fréquentation

- Randonnée, VTT, voitures, tracteurs, chevaux...



Pour la réglementation sur l'ENS referez-vous aux panneaux sur place. Le sentier (en bleu sur la carte) qui relie le parking au sentier VTT peut être trop boueux donc non praticable après de grosses pluies. De plus, beaucoup de végétation peut bloquer le passage.

Comment y aller



35 min

35 minutes. Via A48 puis A49 direction Valence. Sortie 11 Tullins. Après le péage, au rond-point prendre à gauche et passer par les lieux dits Les Massons, Pont-Gros et le Nème. Au Nème prendre à gauche et se garer sur le parking où se trouve l'observatoire.

La boucles des Moïles > Tullins



Difficulté

Facile

2h à 3h



Papillons (Agrion de mercure, cuivré des marais), oiseaux (bergeronnette printanière, buse variable, bruant des roseaux, guêpier d'Europe), amphibiens (crapaud commun, grenouille agile), libellules.

Chêne, frêne, aulne, noyer, peuplier, cornouiller, sureau, fusain, érable, prêle, orchidées, fougère des marais, menthe aquatique, maïs, euphorbe, peuplier, noisetier, ronces, saule, vignes...

La culture de la noix, séchoir à noix. Vous pouvez visiter le musée de la noix, le Grand Séchoir, à Vinay à environ 15 km de Tullins. Expositions temporaires et permanentes vous permettront de découvrir l'exploitation locale de la noix.

zoom sur
Le noyer

Originare de Chine, il a été cultivé pour la première fois en Perse. L'ancêtre de toutes les noix, la Boucher, ne se produit plus. L'AOP « noix de Grenoble » regroupe trois variétés : la Mayette idéale pour les desserts, la Parisienne et la Franquette qui représente 80% de la production dauphinoise grâce à sa résistance aux manipulations mécaniques (vibreuses et secoueuses).

Le temps de la récolte n'arrive que lorsque le brou (l'enveloppe verte) éclate et laisse échapper la noix vers fin septembre ou début octobre. Les cultivateurs de noix s'appellent les nuciculteurs.

Cette balade permet de découvrir un milieu humide remarquable et sa biodiversité foisonnante.

Vous traversez un milieu ombragé, la **forêt alluviale** dont le sol est composé d'alluvions déposées au fil des années et des crues de l'Isère aujourd'hui endiguée. La forêt alluviale est composée notamment d'essences nécessitant un sol avec une nappe affleurante (saules, aulnes, peupliers...). Milieu difficilement pénétrable, la forêt alluviale est un véritable refuge pour les populations d'oiseaux, d'amphibiens et de reptiles qui y trouvent une nourriture variée grâce à la présence de nombreux insectes.

L'espace alterne entre milieu fermé (forêt alluviale) et un milieu ouvert : la **prairie humide**. Autour de l'observatoire, on trouve des espèces rares ou « patrimoniales » qui sont un moyen de protéger réglementairement certaines zones. Les prairies humides sont souvent maintenues ouvertes grâce à la fauche des agriculteurs. De ce fait, elles abritent des espèces comme le séneçon des marais, l'orchis des marais ou l'épipactis des marais pour les plantes, le cuivré des marais (papillon), ainsi que des insectes pollinisateurs.

En bordure de prairies humides, on trouve un peuplement homogène, essentiellement composé de roseaux phragmites, la **roselière**. La roselière située devant l'observatoire abrite la rousserolle effarvatte et le bruant des roseaux qui viennent se nourrir et y nicher. Elle est souvent dense et peut mesurer jusqu'à deux mètres cinquante.

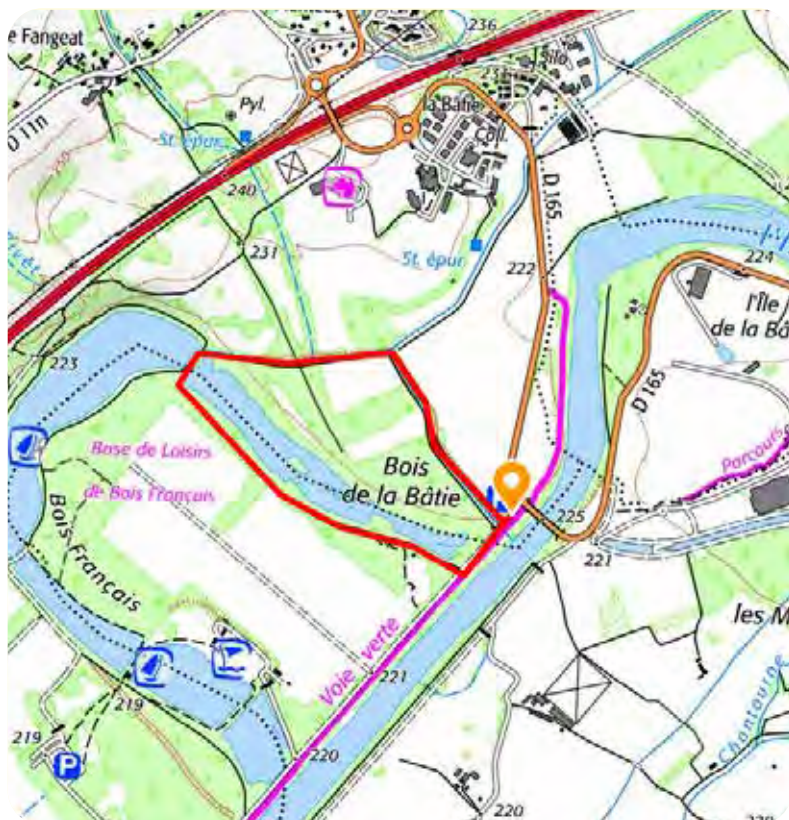
Cet Espace Naturel Sensible (ENS) est une propriété du Conservatoire d'Espaces Naturels Isère – Avenir qui en assure la gestion.

Le saviez-vous ?

En 1938, la noix de Grenoble fut le premier fruit au monde à recevoir une Appellation d'Origine Contrôlée (AOC). Encore aujourd'hui, c'est un arrêté préfectoral qui officialise la date de récolte de la Noix de Grenoble.

Celle-ci débute généralement la 2ème quinzaine de septembre.



 2h boucle

Infos pratiques

Des toilettes sèches sont à votre disposition.

- Environ 1,5 km jusqu'à l'observatoire.
- Environ 2,5 km pour faire la boucle.

- Négligeable.

- Scolaire, familial, naturalistes, sportifs, promeneurs, animateurs...

20 minutes. Parkings voitures et autocars. Espace naturel sensible du Bois de la Bâtie 38330 Saint-Ismier. Depuis Grenoble prendre l'A41 en direction de Chambéry (15 minutes). Prendre la sortie 25-1 (Indiquée «Villard Bonnot, Saint Ismier»), puis la route D165, suivre le panneau «Bois de la Bâtie», tourner 2 km plus loin pour se garer à droite (juste avant le pont sur l'Isère)

Bois de la Bâtie > Saint-Ismier



Difficulté

Facile

2h boucle



Petite utriculaire, massette naine, peuplier, saule, roseaux, massettes, ibis des marais, frêne, cornouiller sanguin, robinier faux acacia, ronce, cerisier acide, tamier...

Oiseaux d'eau (canard colvert, foulque macroule, cygne tuberculé, héron cendré, héron pourpré, grande aigrette, grand cormoran) et de milieux arborés (martin pêcheur, rossignol philomèle, sittelle torchepot, pics, mésanges, rouge gorge, merle, loriot d'Europe), mammifères (renard roux, castor, chevreuil, chauve-souris), reptiles (lézard vert, couleuvre helvétique), amphibiens (grenouilles vertes, crapaud commun, triton palmé), insectes (nombreux papillons et libellules).

le lierre

Le lierre est une herbacée vivace qui est présente en forêt ou en lisière. Il utilise des « crampons » collants pour se fixer sur des supports verticaux. Il peut mesurer jusqu'à 30m de long voire plus.

Les feuilles du lierre sont vert foncé et persistantes. Tant que le lierre est au sol, elles ont 3 lobes, puis deviennent ovales quand le lierre commence sa vie « verticale ». Il fleurit en automne.

Le lierre protège les arbres des intempéries et abrite de nombreux organismes qui permettent à l'arbre de lutter contre les parasites. Il décharge les arbres d'un trop plein d'humidité et le protège également de la chaleur. Il débarrasse les arbres de champignons invasifs. De plus, son feuillage persistant offre un abri à une faune variée toute l'année, ainsi qu'un lieu de reproduction (oiseaux, écureuil...).

Le Bois de la Bâtie (ou Bois Français) est un Espace Naturel Sensible (ENS) situé à proximité de Grenoble dans la vallée du Grésivaudan. Cet ENS était sous la gestion de la FRAPNA (actuellement FNE) avant d'être une propriété du Département de l'Isère, qui en assure la gestion en lien avec l'Office National des Forêts.

Ce site est situé sur un ancien méandre de l'Isère. Il est équipé d'un sentier aménagé avec plusieurs points d'arrêts, nichoirs, mangeoires, verger conservatoire, observatoires avec fenêtres de vision situés autour du plan d'eau et vous permettant d'observer de nombreux animaux.

La forêt alluviale ainsi que la mare pédagogique contiennent une grande diversité d'espèces animales et végétales observables toute l'année, qui sont souvent d'intérêt patrimonial. Les zones humides telles que cette forêt alluviale située sur un bras mort constitue ce qu'on appelle un réservoir de biodiversité. Cet ENS est un corridor écologique entre le massif de la Chartreuse et Belledonne, c'est-à-dire qu'en tant qu'espace naturel, il offre des conditions favorables (alimentation, abris...) pour permettre à la faune de rejoindre ces deux massifs. Le verger permet d'avoir une grande récolte de pomme. Tous les 2-3 ans, la fête du verger a lieu pour partager des pommes et du jus.

Le saviez-vous ?

Qu'est-ce qu'un méandre ?

C'est une boucle non fermée faite par le lit d'un cours d'eau, qui évolue au cours du temps en s'érodant. Un méandre est formé lorsque la pente est faible donc souvent en plaine.

Un bras mort est la partie relictuelle d'un ancien méandre ou d'une tresse qui ont été isolés d'un fleuve ou d'une rivière. Il peut être en eau ou asséché, périodiquement ou toute l'année, l'eau y est stagnante, elle ne circule plus.

On ne verra pas les mêmes espèces là où l'eau est stagnante et là où elle est courante.

Une forêt alluviale est une forêt plus ou moins inondable qui pousse sur une zone alluviale proche d'un cours d'eau ou d'un ancien méandre. Cet écosystème joue un rôle essentiel : on dit de ces forêts qu'elles sont des zones tampons pour l'eau (elle la stocke et la restitue en période de sécheresse).

Jardin de tourbières > Châbons



Difficulté

Très facile

1h



© Géoportail

Infos pratiques

Depuis le parking, empruntez le caillebotis pour vous plonger dans l'univers de la tourbière.

Distance

- Environ 500m

Dénivelée

- Négligeable

Fréquentation

- Familles, naturalistes.

Comment y aller



40 min

40 minutes. Via A48, sortie 9. Continuer sur D50F, prendre D520 en direction de Châbons. Prendre ensuite le Chemin des 4 roues, puis le Chemin du Lac et le Chemin de Baraban.



35 min

Train : Prendre le TER à la gare et descendre à Châbons, finir le chemin à pied.

Jardin de tourbières > Châbons



Difficulté

Très facile

1h



Oiseaux (fauvette à tête noire, busard st martin), amphibiens (sonneur à ventre jaune, grenouille rousse, triton crêté), reptiles (lézards, vipère) libellules, insectes pollinisateurs.

Droséra, saule, aulne, roseau, bouleau, orchidée, chêne, sphaignes*, fougère, renouée du Japon, cornouiller sanguin, liparis de Loesel
* les sphaignes sont des mousses typiques des tourbières dites « immortelles » car elles croissent indéfiniment par la partie supérieure.

80% des tourbières de l'Isère ont disparu depuis les années 50 : extraction et vente de la tourbe (engrais, combustible), drainage et enrichissement du milieu pour le transformer en terre arable. Celles qui restent doivent à tout prix être protégées pour leur permettre d'assurer leurs fonctionnalités (puits de carbone, réservoir d'eau, filtration de l'eau, réservoir de biodiversité). D'après des études, il faut un siècle pour former 10 cm de tourbe, soit 1 cm tous les 10 ans !

les droséras à feuilles rondes

Les droséras à feuilles rondes sont des plantes carnivores habitant dans les tourbières. Comme elles poussent dans des milieux faibles en éléments nutritifs, elles piègent des insectes grâce à leurs poils collants et les digèrent. Cette plante est verte avec des petits poils rouges, la « colle » est située sur le bout des poils. Elle aime la lumière et l'humidité et fleurit de juin à août. On trouve les droséras dans les marais tourbeux, en Europe, Asie, Japon et Amérique du Nord.

Le jardin de tourbières a été conçu pour permettre aux visiteurs de découvrir la particularité d'une tourbière grâce à un aménagement pédagogique ponctué de panneaux répartis le long du parcours. Ces haltes permettent d'observer tout en préservant cet écosystème fragile, rare et menacé. Au travers d'ambiances différentes, vous découvrirez les espèces qui se développent dans cet écosystème. Les tourbières sont des milieux pauvres en nutriment, ce qui rend la croissance des plantes difficile. C'est pourquoi certaines plantes ont adapté des stratégies surprenantes...les plantes carnivores. Cet Espace Naturel Sensible est une propriété du Département de l'Isère, conçu et géré par le Conservatoire d'Espaces Naturels Isère (CEN Isère).

Le saviez-vous ?

- Les animateurs de la Réserve Naturelle Nationale du Grand Lemps, gérée par le CEN Isère, proposent des sorties toute l'année pour découvrir la tourbière à sphaignes. Les dates des sorties à venir sont disponibles sur leur site Internet.
- A proximité :
L'étang Balainières : à proximité immédiate du Jardin de Tourbières, cette propriété du CEN est accessible sur réservation. Intérêts : invertébrés de l'étang observables avec un troubleau et poissons au travers des aquascopes.
La mare des petits diables (depuis le parking du jardin, continuer tout droit puis prendre à droite) : mare pédagogique accessible en voiture (pas en fauteuil).
- Ressource :
[Livret pédagogique du « jardin des tourbières »](#) pour vous accompagner lors de votre balade qui vous accompagnera le temps de votre balade.

Etang de Lemps > Optevoz



© Géoportail

Difficulté

Facile à moyen
si vous montez au
panorama

2 à 3h

Espace Naturel Sensible



plaine
forêt - zone humide

Infos pratiques

Depuis le parking PMR, vous pouvez vous rendre à l'observatoire couvert (passage par une chicane). Prenez ensuite vers l'est, sur la gauche en quittant l'observatoire. Vous passez devant le grand parking (mare pédagogique accessible), puis prenez nord-ouest (chemin de gauche). Après quelques centaines de mètres, une palissade d'observation permet de contempler l'étang.

Au prochain croisement (à l'altitude 352), prenez à gauche et longez la prairie.

Vous pouvez monter jusqu'au panorama (fauteuil électrique de préférence).

Suivez le balisage ENS : un sentier thématique avec des bornes numérotées permet de découvrir le milieu.

La balade se fait en aller-retour.

Vous pouvez télécharger deux livrets pédagogiques sur le site Internet :

<https://biodiversite.isere.fr/espace-naturel-sensible-de-letang-de-lemps>

Distance

- Environ 4 km aller-retour

Dénivelée

- Négligeable
- + 30m si vous montez au Molard des Fourches (tracé jaune)

Fréquentation

- Randonnée, VTT, course d'orientation

Comment y aller



1h30 environ. Via A43 direction Lyon. Sortie 5 Isle d'Abeau ouest. D75 direction Crémieu. D52 direction Siccieu puis Optevoz. Accès fléché à partir de l'église d'Optevoz. Se garer sur la place réservée PMR au niveau de l'observatoire ou sur le parking à 300m (une vingtaine de places).

Etang de Lemps > Optevoz



Difficulté

Facile à moyen
si vous montez au
panorama

2 à 3h

Espace Naturel Sensible



plaine
forêt - zone humide



© H. Taunay

Tortue cistude, couleuvre d'esculape, héron pourpré, foulque macroule, rousserolle effarvate, martin pêcheur, agrion vert, mante religieuse...

Ecuelle d'eau, nombreuses orchidées, utriculaire commune, asters amelles, langues de serpent, cirses, centaurées...

La cité médiévale de Crémieu se situe à une douzaine de kilomètres avec son château du XII^e siècle, des portes fortifiées, une grande halle... La cité médiévale de Crémieu est un site patrimonial remarquable. A ce titre, son patrimoine architectural, urbain et paysager est protégé et mis en valeur.

L'étang de Lemps est représentatif des zones humides du Nord Isère. Sur ses 23 hectares, des centaines d'espèces végétales et animales se côtoient. La tortue cistude en est l'emblème : le milieu aquatique, les berges, les reposoirs et les prairies sèches sont autant de zones adaptées à son mode de vie. Le site est classé Espace Naturel Sensible du département de l'Isère et ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique).

Lors de la dernière glaciation, le retrait du glacier a engendré la création d'une cuvette imperméable grâce à son fond d'argile. L'étang est alimenté par ruissellement de coteaux, petites collines appelées « mollards ». Une digue construite par l'Homme est à l'origine de l'étang, d'abord utilisé pour la pêche puis pour réguler les niveaux d'eau.

L'étang, lieu de passage pour les oiseaux migrateurs qui se nourrissent de vers, de mollusques et de poissons, se compose de plusieurs milieux. Il est entouré de **boisements humides**. Des **îles artificielles** ont été créées en 2007 : les oiseaux aquatiques et les cistudes ont ainsi des zones de repos à leur disposition. A l'abri du vent, des **herbiers aquatiques** abritent libellules et larves d'insectes aquatiques, source de nourriture pour les poissons et les canards. Dans les zones peu profondes, les **roselières** accueillent divers oiseaux qui y fabriquent leur nid.

Les **prairies sèches**, tapissées de belles orchidées, sont le lieu de ponte de la cistude d'Europe. Les couleuvres viennent y prendre un bon bain de soleil. Sauterelles, criquets, papillons sont également au menu de nombreux oiseaux. Les **haies**, composées d'arbres et d'arbustes, nourrissent insectes (coléoptères...), rongeurs (lérots...) et oiseaux (mésanges, merles...), eux-mêmes mangés par des carnivores (fouine, faucon crécerelle...).

Le suivi scientifique et les animations sont assurés par le Département de l'Isère. Un plan de gestion définit et programme les actions à mener pour la conservation et la restauration des milieux naturels, les aménagements à réaliser pour accueillir la faune et la flore et les actions pédagogiques à mener pour sensibiliser le public à la protection de ce milieu.

Le saviez-vous ?

- La cistude d'Europe est une tortue d'eau douce, de couleur sombre. Sa peau est tachetée de jaune. Les yeux du mâle sont rouges, ceux de la femelle, jaunes. Elle hiberne d'octobre à février.
- La cistude d'Europe peut vivre jusqu'à 70 ans. Elle est naturellement présente en France depuis des millions d'années. Elle atteint la maturité sexuelle vers l'âge de 10 ans. La femelle peut parcourir jusqu'à 4 km pour trouver un site de ponte. Si le site est éloigné, elle peut mettre jusqu'à 1 semaine pour le rejoindre.
- Le menu de la tortue cistude varie au cours de son évolution. Jeune, elle se nourrit d'invertébrés aquatiques et terrestres. Adulte, elle se nourrit de larves d'insectes, escargots, écrevisses, poissons morts... Devenue plus vieille, elle consommera de préférence des végétaux aquatiques.
- Cette tortue est protégée car son milieu de vie disparaît (comblement de zones humides...) ou est pollué. Des réintroductions sont parfois nécessaires dans les zones où elle a disparu.

Entre champs et châteaux > La Bâtie-Montgascon



Difficulté

Facile

2h



© Géoportail

Infos pratiques

Depuis le parking du stade, revenez vers la D145 et traversez-la. Prenez vers l'est en direction d'« Avolin ». Empruntez le chemin de Pré Clos puis, à l'intersection, suivez le chemin de la Maigrière vers l'est. Au carrefour, montez sur le chemin forestier balisé en jaune, direction Renodel. Au domaine de Renodel, prenez à droite, passez devant un stade de foot puis continuez jusqu'à « Avolin ». Traversez de nouveau la D145 et rejoignez le parking.

Distance

• 4 km

Dénivelée

• 85 m

Fréquentation

• Randonnée, VTT, chasse.



Lors de la traversée de la D145. Vous pourrez croiser des véhicules sur les chemins de Pré Clos et de la Maigrière.

Comment y aller



1H

Via A48 direction Lyon. Sortie 10 Voiron. Suivre la D1076 puis D1075, Chirens, Montferrat, Les Abrets en Dauphiné. Puis à Evrieu prendre la D1516 pour La Bâtie-Montgascon. Suivre la D145, passer devant le musée du tissierand. Tourner à droite sur le chemin de la croix des trois mulets et se garer sur le parking du stade.

Entre champs et châteaux > La Bâtie-Montgascon



Difficulté
Facile
2h



© H. Taunay

Buse variable, merle, mésange, rouge-gorge, sauterelles, papillons, nombreux autres insectes, renard, petits rongeurs, chevreuil...

Charme, noisetier, châtaignier, érable, ronce, lierre, cultures de maïs...

Le domaine de Renodel est une belle demeure bourgeoise construite au XIX^{ème} siècle. On y accède par une grande allée de platanes. Le musée industriel du tissage dauphinois à La Bâtie Montgascon présente l'histoire du tissage en Nord-Dauphiné sur une période de 200 ans. Ce musée présente les machines de tissage, le travail des hommes et les différents tissus. Attention le musée n'est pas accessible en fauteuil roulant à la date de rédaction de la fiche (août 2020).

La Bâtie-Montgascon se situe en partie sur le bassin versant de la rivière Bourbre, affluent du Rhône. Ce territoire se trouve au nord du département de l'Isère entre les métropoles de Lyon et de Grenoble et l'agglomération de Chambéry.

Cette balade se déroule dans une zone de plaine, à environ 400m d'altitude, entre forêts et terres agricoles.

Une partie de la balade emprunte les chemins goudronnés et vous passez à travers des zones habitées. Les ronces le long du chemin annoncent une dégustation de belles mûres juteuses, la fin de l'été venue.

Les grands champs de maïs sont les témoins locaux de cette plaine étendue de la Bourbre dont le cours a été recalibré et les terrains cultivés. Poules, chevaux ou vaches sont d'autres habitants de cette contrée.

Le passage en sous-bois amène une fraîcheur appréciable lors des chaudes journées. Munissez-vous d'un guide nature et amusez-vous à reconnaître les différentes espèces d'arbres grâce à leurs écorces en hiver et leurs feuilles à la belle saison !

L'artificialisation des sols, la construction d'infrastructures linéaires (autoroutes, lignes de chemins de fer...) et les pratiques agricoles provoquent la fragmentation des milieux, la disparition d'habitats naturels et gênent le développement de certaines espèces.

Un contrat unique pour la préservation et la restauration des milieux de la vallée de la Bourbre a été signé fin 2017.

Le saviez-vous ?

- Grâce à une inscription de 1626 et la présence de ruines « une bâtie », le hameau d'Avolin est attesté être à l'origine du village. Au XVIII^{ème} siècle, cette bâtie appartenait à une comtesse impopulaire, femme du comte de Vallin. Ses biens et propriétés ont été incendiés et la bâtie devint le « château brûlé » d'Avolin.
- Il y aurait des passages secrets sous le domaine de Renodel. Ces souterrains mèneraient aux châteaux de Faverges, au château de Fitilieu et au château brûlé d'Avolin. Le domaine en lui-même se compose d'un château avec une tour ronde ornée d'un toit en poivrière et de dépendances d'époques différentes, la demeure ayant été agrandie au XX^{ème} siècle.

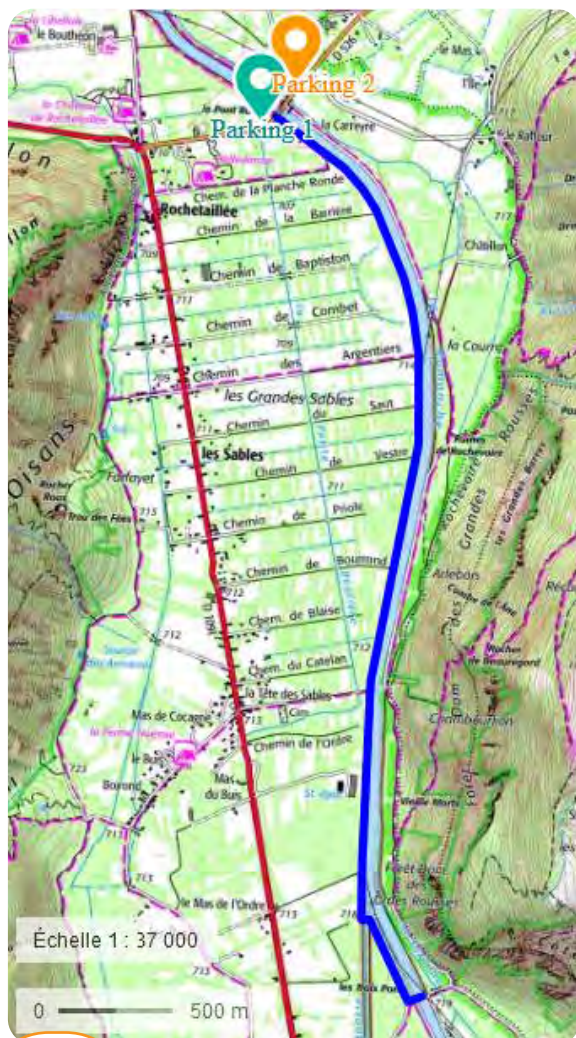
La plaine de Bourg-d'Oisans > Parcours facile



Difficulté

Facile

4h à 4h30



© Géoportail

Infos pratiques

Depuis le **parking 1**, prendre la voie verte en direction du sud (sur la droite avant le pont), sur environ 4 km. Traverser un premier pont sur la gauche. Continuer jusqu'au croisement et prendre le pont sur votre gauche.

En continuant après le 3ème pont, le retour se fait par le parcours sportif.

Pour rejoindre le **parking 1** sans faire le parcours sportif, faire demi-tour et reprendre la voie verte en sens inverse.

Distance

- 9 km. La difficulté de cet itinéraire réside dans l'endurance du fait de la longueur du trajet.

Dénivelée

- Entre 0 et 5 m de dénivelé

Fréquentation

- VTT, cheval, randonnée

Comment y aller



En partant de Grenoble : prendre l'A480 direction Gap puis continuer sur la N85 direction Bourg d'Oisans. À Vizille, rester sur la file de gauche pour continuer sur la D1091. Passer Séchillienne et Livet-et-Gavet, à Rochetaillée prendre à gauche sur D526, parking 1 à droite avant le pont. Parking 2 à droite après le pont.

La plaine de Bourg-d'Oisans > Parcours facile



Difficulté

Facile

4h à 4h30



Le paysage

La plaine de l'Oisans est une ancienne vallée glaciaire avec une forme caractéristique de vallée en U : un fond plat et des falaises abruptes. Elle est encadrée par de grands massifs :

- Le massif des Grandes Rousses avec la montagne de Sure, à l'est
- Le massif du Taillefer à l'ouest
- Le massif des Ecrins au sud-est : la commune du Bourg-d'Oisans ayant adhéré à la charte du Parc National des Ecrins

Dans la plaine du Bourg-d'Oisans se trouve un paysage bocager entre la Romanche et le massif du Taillefer.

La Romanche

Ce parcours longe la rive gauche de la Romanche, qui prend sa source au glacier de la Plate des agneaux sur la commune de Villar-d'Arène dans le massif des Ecrins. Elle se jette dans le Drac, peu avant Vizille.

Vous pourrez observer de nombreuses gravières, ces étendues de sables dans le lit de la rivière. Les gravières attirent des oiseaux limicoles comme le chevalier guignette, ou encore des passereaux comme le cincle plongeur ou la bergeronnette des ruisseaux.



Crapaud commun, couleuvre à collier, lièvre d'Europe, faucon pèlerin, aigle royal, hibou moyen-duc, cincle plongeur, bergeronnette des ruisseaux, bouvreuil pivoine, apollon (papillon).



Gagée jaune, armoise blanche, ail rocrambole, sisymbre raide.



La Romanche.



La plaine de Bourg-d'Oisans > Parcours sportif



Difficulté

difficile, accessible fauteuils électriques ou avec une troisième roue

4h à 4h30



© Géoportail

Infos pratiques

Départ **D**. Depuis le **parking 2**, traverser le premier pont pour rejoindre le départ. Suivre le chemin caillouteux sur votre gauche jusqu'à la première intersection. **1**



Entrer dans les bois en prenant le petit sentier à gauche.

Un panneau d'interprétation à propos de la gélinotte des bois est présent.

Puis traverser le marais jusqu'à l'intersection. **2**



A l'intersection, reprendre à droite en direction de la berge.

Suivre le sentier qui passe à nouveau dans les bois de la Vieille Morte et continuer jusqu'aux ponts. **3**

Prendre à droite pour rejoindre les trois ponts. **4**

Traverser les trois ponts, puis prendre à droite après le 3ème pont pour rejoindre la piste cyclable. **5**

Continuer sur la piste cyclable jusqu'au **parking 1**, puis prendre à droite en traversant les 2 ponts pour rejoindre le **parking 2**. Arrivée **A**

Attention le trottoir du premier pont au bord de la D526 est étroit et peu accessible.

Distance

• 9 km. La difficulté de cet itinéraire réside dans l'endurance du fait de la longueur du trajet.

Dénivelée

• Entre 0 et 5 m de dénivelé

Fréquentation

• VTT, cheval, randonnée

Comment y aller



50 MIN

En partant de Grenoble : prendre l'A480 direction Gap puis continuer sur la N85 direction Bourg d'Oisans. À Vizille, rester sur la file de gauche pour continuer sur la D1091. Passer Séchilienne et Livet-et-Gavet, à Rochetaillée prendre à gauche sur D526, parking 1 à droite avant le pont. Parking 2 à droite après le pont.

La plaine de Bourg-d'Oisans > Parcours sportif



Difficulté

difficile, accessible fauteuils électriques ou avec une troisième roue



4h à 4h30

Sonneur à ventre jaune, crapaud commun, triton alpestre, rousserolle verderolle, musaraigne aquatique, chouette de Tengmalm, cordulégastre bidenté, écaille funèbre, antrodia rene hentic (champignon).

Laïche paradoxale, ophioglosse, pâturin des marais, thélyptère des marais, goutte de sang d'été.

La Romanche, ruines du hameau de Vieille Morte.



© C. Bray



Occupée par un lac glaciaire jusqu'au XVIII^{ème} siècle, la plaine de l'Oisans est désormais une vaste zone humide alluviale bordée de montagnes. Dans cette vallée, qui s'étend autour de la Romanche jusqu'au Bourg d'Oisans, de nombreuses sources sont présentes, donnant vie à une mosaïque de milieux hydrogéologiques différents. Ici cohabitent, forêt alluviale, prairies de fauche, roselière, hêtraies de pente, mare, biefs qui constituent autant d'habitats pour la faune et la flore.

Le marais de Vieille Morte est un espace naturel sensible (ENS) aux multiples intérêts. En plus du hameau en ruines de Vieille Morte, l'ENS abrite une espèce d'amphibien (protégée) qui attire l'attention : le sonneur à ventre jaune. Vous aurez peut-être la chance d'entendre son cri caractéristique qui rappelle celui d'une chouette hulotte. La biodiversité du marais présente des espèces d'intérêt en bord de chemin dont de nombreux champignons saproxyliques. La communauté de champignons observés est caractéristique d'une forêt alluviale, jeune, en cours de renaturation.

Siégeant à 700 m d'altitude, cette plaine montagnarde présente un splendide panorama sur les montagnes environnantes. Vous pourrez contempler les Grandes Rousses, le Grand Pic de Belledonne, le Grand Galbert. Au loin vous apercevrez le massif des Écrins dont le Pic du Clapier du Peyron et l'Aiguille de Vénosc. Serez-vous les reconnaître ?

Le saviez-vous ?

Le nom de « Vieille Morte » remonte au Moyen Âge. A l'origine, il faisait référence aux flaques d'eaux dormantes laissées par un bras de la Romanche qui s'est asséché. Celles-ci étaient dites « mortes » de la même manière qu'à Aygues Morte. Le mot « vieille » fait ici référence à l'ancienneté de la présence de ces flaques. Dans l'Histoire, nous trouvons des traces de cette appellation depuis 1235.

Observations naturalistes - Réserve de la plaine de Bièvre

plaine agricole - site gère
champs - carrière renaturée



Difficulté
Facile



Remarque :

Pour réaliser des photographies au sein de ces observatoires, il faut être adhérent de l'association gestionnaire du site Le Pic Vert :



24 place de la Mairie 38140 Réaumont
04 76 91 34 33

Observations naturalistes dans la Réserve de la plaine de Bièvre - Infos pratiques

Cette fiche ne présente pas une promenade, mais l'accès à des cabanes d'observation de la faune sauvage.

Pour accéder aux cabanes d'observations :

- A la cabane mangeoire (avec WC secs accessibles) : se garer au parking et entrer dans la réserve. La cabane mangeoire se situe tout de suite à votre gauche. Les toilettes se trouvent à droite.
- Au grand observatoire : contacter l'association Le Pic Vert (ouverture à la demande / voir contact ci-contre).

Matériel à prévoir : matériel d'observation type jumelles, appareil photo, guide naturaliste (oiseaux notamment), etc.

Comment y aller



Pour se rendre à la réserve : sur la D519 au niveau de la plaine de Rives, au croisement avec le centre d'agility en bord de route, tourner en direction de « l'empreinte canine » route de la Bièvre. Longer la carrière et tourner à droite sur la première route possible, passer devant une ferme. Vous arriverez au parking indiqué de la réserve.

La Plaine de Bièvre est située au nord-ouest du département de l'Isère et constitue le début des « Terres Froides », pays de collines ondulées formé par les moraines glaciaires de l'époque quaternaire. Cette plaine est bordée de part et d'autre par de petits boisements, et se trouve non loin de la grande forêt de Chambaran. Elle offre une vue imprenable sur les massifs alentours : la Chartreuse, Belledonne et le Vercors.

La Plaine de Bièvre est un haut lieu de l'agriculture en Isère. Elle s'étend sur 60 km de long et 6 km de large. Les forêts, qui recouvraient autrefois ce territoire ont cédé leur place à un paysage de grandes cultures. Les remembrements et l'agriculture intensive, ont entraîné la disparition de la majeure partie des corridors biologiques reliant deux réservoirs de biodiversité que sont les forêts alentours.

En dépit de ce constat, l'avifaune est très représentée sur ce site. Il est donc courant d'observer de nombreux oiseaux, et notamment des rapaces, comme les busards cendrés : en effet, cet oiseau s'est adapté aux cultures de la plaine, qui substitue son habitat naturel. Située à proximité d'un couloir de migration, c'est aussi l'occasion de réaliser de belles et rares observations des oiseaux de passage.

Observations naturalistes - Réserve de la plaine de Bièvre

plaine agricole - site gère
champs - carrière renaturée



Difficulté

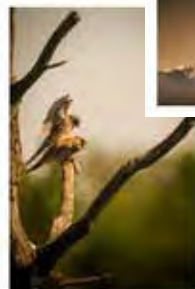
Facile

Faune de plaine :

- Nombreux rapaces (buse variable, busard cendré, faucon crécerelle, milan noir, milan royal, etc.)
- Passereaux : pinsons des arbres, mésanges, rouges-gorges, pouillots, etc.
- Oiseaux migrateurs : loriot d'Europe, pinson du Nord, cigogne noire....
- Reptiles : couleuvre verte et jaune (visibles sous la plaque à reptile proche de la cabane mangeoire)
- Mammifères : chevreuil, écureuil, renard, etc.
- Insectes : nombreux papillons dans les prairies, nombreuses espèces de libellules proches des points d'eau

Flore (arbres pionniers, vieilles haies, petits bosquets) :

- Peupliers, bouleaux, noisetiers, frênes, etc.
- Vieux arbres : tilleuls, chênes, divers arbustes, etc.
- Flore remarquable : Nombreuses orchidées sauvages



Quelques images réalisées depuis les cabanes d'observation.
(© Théo Dellarota)

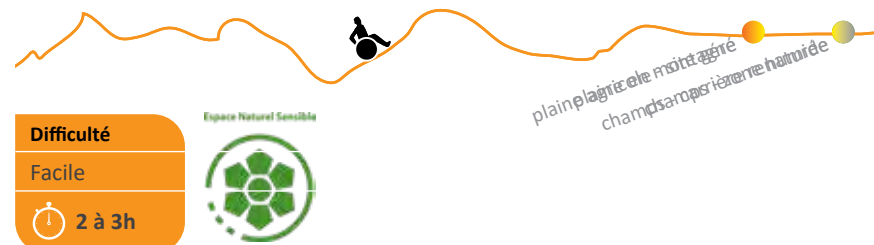
La réserve de la plaine de Bièvre est un site de 12 ha constitué d'une ancienne carrière renaturée et de parcelles agricoles au cœur de la plaine de Bièvre. Elle se situe à proximité de zones industrielles et de petits espaces boisés. Au cœur de cette carrière, on retrouve toutes les caractéristiques d'un milieu en pleine recolonisation (espèces pionnières, micro-habitats transitoires, etc.). Le Pic Vert, association gestionnaire du site, a créé 13 points d'eau, planté 1500 arbres et arbustes, installé 40 nichoirs et a acquis une parcelle totalement boisée contrastant avec le reste du site. Le principal attrait écologique de la réserve concerne sa capacité d'accueil d'espèces d'oiseaux migratrices faisant halte sur le site pour se reposer et s'abreuver.

Le Pic Vert est une association de loi 1901 qui œuvre pour la connaissance et la protection de la faune, de la flore et des milieux naturels depuis 1995. Elle œuvre par différents leviers dont l'éducation à l'environnement et la gestion de sites. La carrière de la Bièvre est l'une des 8 réserves de biodiversité gérées par le Pic Vert. En plus de servir de refuge à de nombreux animaux, il est très aisé de les observer grâce à des cabanes d'observation, dont 2 d'entre-elles sont accessibles et aménagées pour y accéder avec un fauteuil : la « cabane mangeoire » à l'entrée de la réserve, ainsi que « le grand observatoire », surplombant le « lac au rochers ».

Observations naturalistes dans les cabanes du Pic Vert

- Munissez-vous de votre matériel d'observation
- Soyez discrets lorsque vous entrez dans les cabanes
- Installez-vous devant la fenêtre de votre choix, et tirez lentement sur les cordelettes afin d'ouvrir les volets, puis accrochez la corde sur les points d'accroches prévus à cet effet. (Attention : les vitres des observatoires sont spéciales : elles vous permettent d'observer la faune sans que les animaux vous voient. Pour cela, bien veiller à fermer les rideaux des fenêtres non-utilisées pour ne pas engendrer de reflets qui trahirait votre présence.)
- Parfois, des charognes trouvées au bord de la route sont disposées devant les cabanes par les gestionnaires, ils servent de pâture pour les rapaces et autres opportunistes ! En période hivernale, une réserve de graines de tournesol est à disposition pour nourrir passereaux et micro-mammifères.
- Vous aurez la chance d'observer les animaux de très près, y compris leurs comportements ! Notez bien toutes vos observations sur le carnet d'observation, ces informations sont précieuses !
- N'oubliez pas de refermer les volets avant de quitter discrètement la cabane.

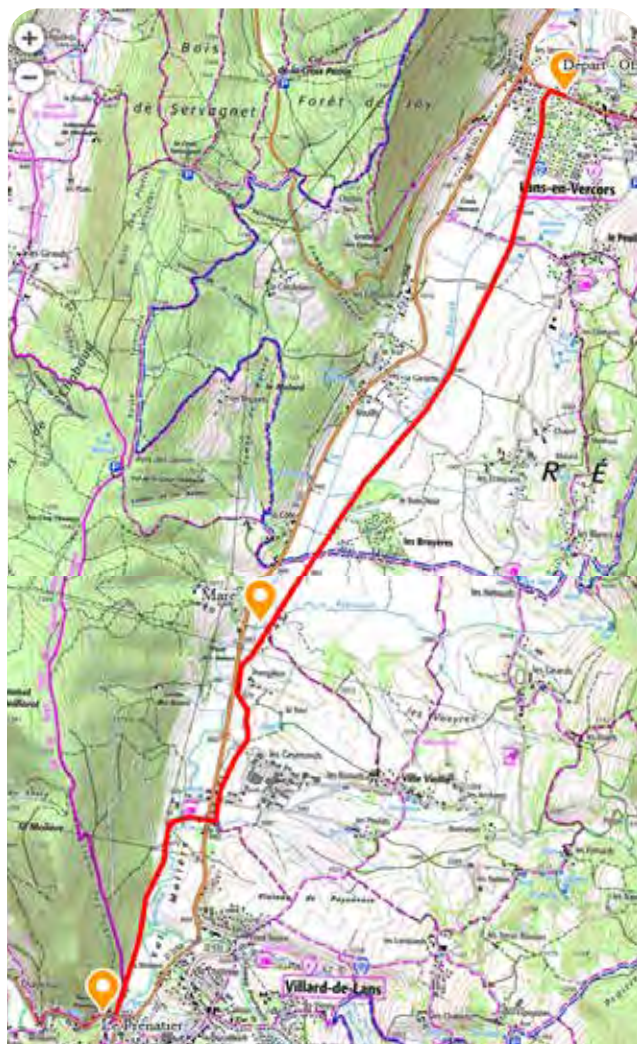
Via Vercors > Lans-en-Vercors - Villard-de-Lans



Difficulté

Facile

2 à 3h



© Géoportail

Infos pratiques

Toilettes accessibles au parking de l'Office de Tourisme de Lans-en-Vercors.

Depuis le parking de l'Office de Tourisme de Lans-en-Vercors, avancez en direction du rond-point de Jaume (direction Engins - Sassenage) et empruntez la première rue à gauche, appelée « voie du tram ». La route d'abord goudronnée se transforme rapidement en sentier interdit aux véhicules à moteur (sauf ayants-droit). L'itinéraire est rectiligne, presque plat et suit la rivière Bourne. Passée la zone d'activités, au lieu-dit « les Geymonds », traversez la D531 pour rejoindre le Val Molière. Vous longez alors les pentes raides qui rejoignent le sommet de Meillarot tout en suivant la Bourne. Au parking de Prénatier, faites demi-tour.

Distance

- Environ 15 km A/R de Lans-En-Vercors à Villard-de-Lans. Vous pouvez faire demi-tour à tout moment.

Dénivelée

- Négligeable, < 100m.

Fréquentation

- Tracteurs, randonneurs, vététistes, pêcheurs, sorties scolaires, cavaliers...
- Sous la neige en hiver, raquettes, ski de fond.



Traversées de routes, chiens non tenus en laisse.

Comment y aller



45 min

Via Sassenage puis D531 ou via Seyssinet puis D106. Se garer sur le parking de l'OT de Lans-En-Vercors (1 place réservée).

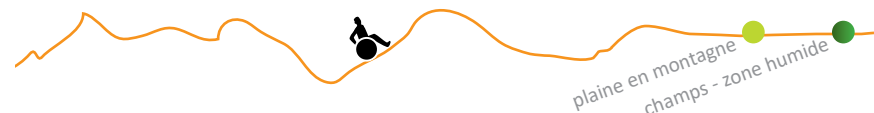


45 min

- 1h

Lignes Transisère 5100 ou 5110 depuis la gare routière. Arrêt Office de Tourisme de Lans-En-Vercors. Au moment de la rédaction de la fiche, une rampe d'accès au bus est opérationnelle à l'arrêt OT de Lans.

Via Vercors > Lans-en-Vercors - Villard-de-Lans



Difficulté
Facile
2 à 3h

© H. Taunay



Faucon crécerelle, bergeronnette grise, rouge-queue noir, héron cendré, roussette verderolle, cincle plongeur, renard roux, grenouille rousse, crapaud commun, libellules, demoiselles, truites fario, vairon, chabot, gammare...

Sapin, épicéa, hêtres, bouleau, saule, frêne, noisetier, épilobe en épi, vesces, sauge officinale, populage des marais...

Le chemin du patrimoine

Le chemin du patrimoine est un véritable voyage à ciel ouvert dans l'histoire de Lans-En-Vercors. Sur environ 6 km, 9 bornes numérotées vous permettent de mieux comprendre l'histoire et l'environnement du village. La balade proposée dans le topoguide ne permet de suivre que les 3 premières bornes. Vous pouvez décider de bifurquer à gauche en direction du hameau du Peuil, à la 3ème borne, puis de rejoindre le village par la « vieille route ». Une partie de ce sentier d'interprétation n'est pas accessible en fauteuil roulant. Les informations et un livret d'accompagnement de la balade patrimoniale sont consultables et téléchargeables sur le site Internet de la commune de Lans-En-Vercors.

Il y a 20 000 ans, un glacier d'environ 1 000 m d'épaisseur, en provenance de l'actuelle cuvette grenobloise, remontait encore jusque sur le Vercors. Un autre glacier local descendait du vallon de la Fauge. Prise en étau entre ces deux glaciers modelant le paysage, la cuvette du val de Lans retenait alors une grande quantité d'eau grâce aux argiles et limons la tapissant. L'accumulation de dizaines de mètres de sédiments lacustres entraîne l'aplanissement de cette zone. Il y a environ 15 000 ans, une période de réchauffement climatique favorise la fonte des glaciers, la disparition du lac et l'installation définitive de l'homme moderne dans le Vercors.

La rivière Bourne a, quant à elle, creusé son lit. Elle prend sa source aux Jailleux et se gonfle grâce à de nombreux petits ruisseaux le long de son parcours. Initialement plutôt paisible, la Bourne présente ensuite de nombreux méandres, arrivée à Villard-de-Lans. Elle rejoindra ensuite les gorges du même nom pour aller se jeter dans l'Isère à Saint-Nazaire en Royans, après un parcours d'environ 40 km.

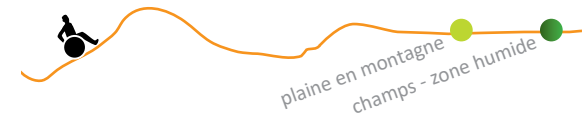
Le val de Lans abrite une jolie zone humide. Une zone humide (marais, tourbières, mares, forêts alluviales...) est un milieu naturel caractérisé par la présence d'eau en surface ou dans le sol, tout ou partie de l'année. Ces milieux abritent des espèces animales et végétales spécifiques. Elles accueillent de nombreux oiseaux et plantes protégées et sont un lieu de reproduction des amphibiens. Elles ont la capacité de filtrer les eaux. Elles stockent et restituent l'eau, agissant telles des éponges naturelles. Elles limitent donc les inondations en aval des cours d'eau ainsi que les sécheresses en été. Face au changement climatique, elles peuvent capturer une quantité de CO₂ très importante, et peuvent nous rafraîchir lors de fortes chaleurs. L'urbanisation, la bétonisation, la création de nouveaux réseaux de transports, l'extension de zones industrielles ou résidentielles, entraînent la fragilisation de ces réservoirs de biodiversité.

Le val est surplombé par une alternance de sommets et de crêtes : Pic Saint-Michel, Roc Cornafion, arêtes du Gerbier, Grande Moucherolle... sont autant de destination de randonnées ou d'escalades.

Le saviez-vous ?

- La « voie du tram » reliait Grenoble à Villard-de-Lans de 1920 à 1938 grâce à une ligne de tramway. La ligne s'est arrêtée de fonctionner au début des années 50 à cause de glissements de terrain, la neige et du matériel obsolète.
- Vous pouvez observer des « escaliers » de lauzes inclinées sur la partie supérieure des deux façades des maisons traditionnelles. Il s'agit des « sauts de moineaux » ou « redans ». La pluie s'évacuait ainsi rapidement en évitant de couler le long des murs. Les murs réhaussés permettaient également de protéger les toits en chaume du vent.

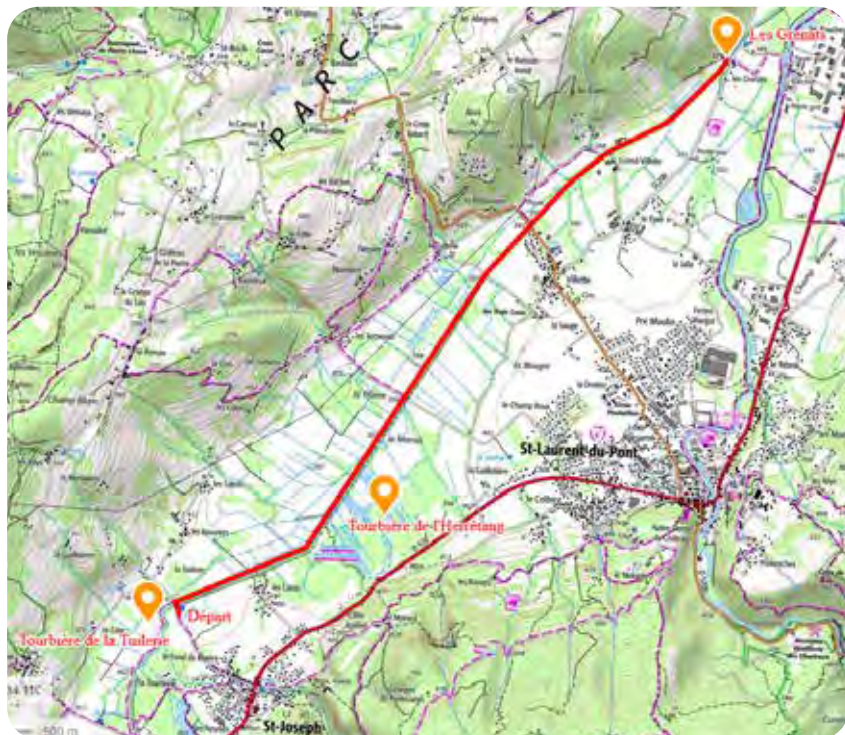
Via Chartreuse > St-Joseph-de-Rivière - St-Laurent-du-Pont



Difficulté

Facile

2 à 6h



© Géoportail

Infos pratiques

Toilettes accessibles sur le site de l'ENS de la tourbière de la Tuilerie.

Depuis le parking de la station d'épuration de Saint-Joseph de Rivière ou le parking de l'ENS de la Tuilerie (1 place réservée PMR), suivre le canal de l'Herrétang. L'itinéraire est rectiligne et plat. Vous pouvez faire demi-tour à tout moment. Il est possible de longer la tourbière de l'Herrétang par l'autre rive du canal.

La Via Chartreuse a été inaugurée au printemps 2021 par le président du Département de l'Isère.

Distance

- Environ 11 km aller-retour de la station d'épuration de Saint-Joseph de Rivière au lieu-dit « Les Grenats » sur la commune de Saint-Laurent du Pont. La Via Chartreuse a une longueur totale de 12 km du pont de Demay jusqu'à Entre-Deux-Guiers, soit 24km aller-retour.

Dénivelée

- Négligeable, < 100m.

Fréquentation

- Tracteurs, randonneurs, vététistes, pêcheurs, sorties scolaires, cavaliers...



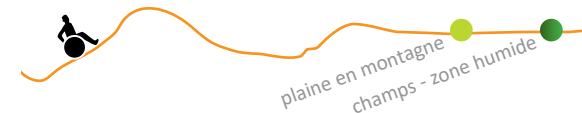
Traversées de routes, chiens non tenus en laisse. Revêtement en Baltazar®, préférez l'utilisation d'une 3^{ème} roue pour les fauteuils manuels.

Comment y aller



Sortir de Grenoble par l'A480. Prendre la sortie 13 de l'A48 direction Voreppe. A Voreppe, emprunter la D520A jusqu'à rejoindre la D520. Prendre la direction Saint-Joseph de Rivière/Saint-Laurent du Pont. A Saint-Joseph de Rivière, prendre à gauche le chemin du Fond de Rivière, direction la station d'épuration et l'ENS de la Tuilerie. Se garer sur le parking de la station d'épuration ou sur le parking de l'ENS de la tourbière de la Tuilerie.

Via Chartreuse > St-Joseph-de-Rivière - St-Laurent-du-Pont



Difficulté

Facile

2 à 6h



© H. Taunay



Faucon pèlerin, héron cendré, truites crapaud commun, musaraigne aquatique, couleuvre vipérine, brochet, rousserolle turdoïde, martin pêcheur, pouillot fitis, locustelle tachetée, cuivré des marais... oiseaux migrateurs.

Noisetier, saule, frêne, aulne, cornouiller sanguin, érable champêtre, églantier, aubépine, viorne obier, liseron, ronces, colchique, renouée du Japon, solidage géant... Sur le périmètre de la tourbière : droséra à feuille ronde, touradons, phragmites aquatiques, gagée jaune, linule helvétique, utriculaires.

Vous pouvez découvrir la fabrication des tuiles à partir de l'utilisation de l'argile grâce à un sentier d'interprétation accessible sur le site de la tourbière de la Tuilerie. Plus de 100 ans d'extraction d'argile ont vu se succéder plusieurs propriétaires dont le travail dépendait des saisons. Les vestiges des constructions sont les témoins de cette ancienne activité industrielle qui a marqué la vie locale et participé au modelage du paysage.

L'Espace Naturel Sensible de la tourbière de l'Herrétang n'est pas accessible en fauteuil roulant (barrières, marches pour accéder aux observatoires).

Les glaciers quaternaires ont modelé le paysage pendant des centaines de milliers d'années. Le massif de la Chartreuse, où se situe cette balade, a lui aussi été marqué par ces glaciers qui ont notamment creusé des cuvettes. La fonte des glaces a ainsi favorisé l'apparition d'un lac profond d'au moins 120m dans lequel les hommes préhistoriques ont probablement pêché. La cuvette lacustre s'est peu à peu comblée, asséchée. De par des conditions météorologiques et physico-chimiques spécifiques (précipitations, froid, manque d'oxygène...), la tourbe a commencé à s'accumuler, formant les tourbières de l'Herrétang et de la Tuilerie.

Cette tourbe est le résultat de l'accumulation des matières organiques non décomposées. Elle est très riche en carbone.

Chaque plante met à profit des stratégies différentes d'adaptation et il y a peu de concurrence entre les espèces. La saturation du sol en eau contraint les plantes qui s'y installent. C'est pourquoi beaucoup ont su s'adapter aux conditions en s'installant sur des buttes de mousse ou encore en ayant des racines creuses pour une meilleure circulation de l'oxygène. Le sol étant pauvre en nutriments, certaines plantes en recherchent ailleurs, comme par exemple les droseras. Elles comptent parmi les plantes carnivores, mettant à profit les insectes piégés par la substance gluante de leurs feuilles.

Les tourbières ont un rôle de champ d'expansion des crues. En période de crue, l'eau remonte alors dans les étangs et canaux. En période de sécheresse, les tourbières sont cette fois drainées par le canal de l'Herrétang.

L'Herrétang est un ruisseau qui sillonnait la vallée et qui a été canalisé dans les années 1850. De nombreuses négociations foncières, ont abouti à l'époque à l'acquisition de nouvelles terres agricoles exploitables après « assainissement » de la plaine humide. Le canal de l'Herrétang que vous longez est alimenté par le ruisseau du Merdaret. Le canal draine la plaine entre Saint-Joseph-de-Rivière et Saint-Laurent-du-Pont puis se jette dans le Guiers à Saint-Laurent-du-Pont.

Le saviez-vous ?

Les renouées asiatiques ou le solidage géant que vous observez en bord de chemin sont des plantes invasives. Elles ont été introduites hors de leur aire d'origine naturelle. Malheureusement, leur prolifération impacte la biodiversité locale. Une des actions prévues dans le plan de gestion de l'ENS des tourbières de l'Herrétang et de la Tuilerie est de stopper la prolifération de ces espèces. Surveillance, éradication ou limitation de leurs impacts permettent de maintenir un état des milieux idéal. Mais en réalité la gestion des plantes invasives est délicate : toutes les techniques (biologique, mécanique, thermique, chimique...) présentent des risques de dissémination des plantes et celles-ci ont une croissance rapide.



Autour du lac de Paladru



Difficulté
Facile
1h (1)
30 min (2)



ENS du Marais de la Verronière ① Chemin du Bois d'Amour ②

Infos pratiques

Toilettes accessibles à côté de la mairie de Paladru et dans le bâtiment de Paladru plage ① et sous le parking du Bois d'Amour ②).

① Depuis le parking de Paladru plage, rejoindre le petit port de Paladru où des observations d'oiseaux d'eau peuvent être faites (seul point de vue d'eau libre et de la roselière du bout du lac), puis longer la route du petit port et prendre à droite en direction du chemin des marais. Un parking réservé PMR se situe au départ de l'ENS. Suivre le sentier d'interprétation qui se termine en rejoignant la D90, puis faire demi-tour.

② Depuis le parking du Bois d'Amour, emprunter le chemin aménagé du bois d'Amour (aller-retour).

Distance

- (1) Depuis le parking de Paladru plage, environ 3 km A/R (1.5 km A/R depuis le parking de l'ENS)
- (2) Environ 1 km A/R

Dénivelée

- Négligeable, < 100m.

Fréquentation

- Promeneurs, cavaliers, embarcations nautiques, familles, pêcheurs.



Respect des règles de l'ENS ; forte fréquentation en haute saison, notamment sur la promenade du Bois d'amour.

Comment y aller ?



45 min

Depuis Grenoble, prendre et suivre l'A48 en direction de la D50F à Rives. Prendre la sortie 9 et quitter A48/E711. Continuer sur la D50F. Prendre D520, Rte des Plaines/D17 puis la D50 en direction de D50D à Charavines.

① De Charavines, suivre la D50 direction Paladru et se garer sur le Parking de la plage (en face de la mairie et à côté du musée archéologique du Lac).

② De Charavines, suivre la D50D puis la D90 et se garer sur le parking de l'aire du Bois d'amour.



Autour du lac de Paladru



Difficulté

Facile

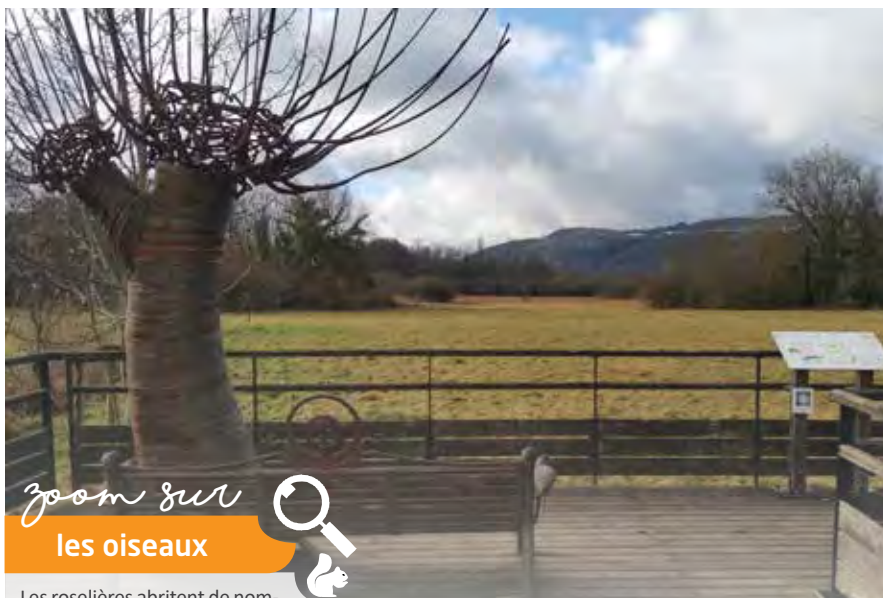
1h (1)
30 min (2)

Espace Naturel Sensible



plaine
champs - zone humide

© T. Dellarota



zoom sur
les oiseaux

Les roselières abritent de nombreux oiseaux tels que grèbes et divers canards plongeurs, hérons, foulques, cormorans, martins pêcheurs, et même des limicoles ou échassiers rares tels que le vanneau huppé ou le crabier chevelu ! La période de migration est l'occasion rêvée pour faire de belles observations d'oiseaux peu communs : diverses espèces de fuligules, plongeur arctique et catmarin, macreuse brune...

Les roselières du lac sont toutes protégées par arrêté préfectoral. Le marais constitue un refuge pour des plantes protégées telles que l'orchis des marais, la gentiane pneumonanthe, ou encore la germandrée d'eau.

Le lac et ses abords jouissent d'un patrimoine remarquable : fouilles archéologiques, monastère Chartreux de la Sylve Bénite, granges en toits de chaumes, tour médiévale de Clermont-Tonnerre...

ENS du Marais de la Verronière ① Chemin du Bois d'Amour ②

Le Lac de Paladru (surnommé le lac bleu en raison de sa couleur turquoise et émeraude) est un lac naturel d'origine glaciaire, surcreusé par le glacier du Rhône il y a 12 000 ans. C'est un lac privé, géré par la société du Lac de Paladru.

Les roselières bordant le lac sont d'une importance vitale pour l'écologie du site, car ses berges habitées ne permettent que peu de zones refuges pour la faune et la flore. C'est pourquoi l'**ENS du marais de la Verronière et de Courbon ①**, situé à l'amont du lac, est la seule zone humide riveraine importante du plan d'eau. Véritable transition entre la vallée agricole et le lac, il joue un rôle capital dans l'hydrologie et dans la capacité d'accueil de la faune (oiseaux migrateurs et nicheurs, population piscicole).

Le sentier d'interprétation, en plus d'être très accessible, permet la découverte de nombreuses espèces et concepts écologiques en présentant les enjeux liés au site. L'ambiance forestière d'une partie du chemin permet l'écoute de nombreux oiseaux dès la fin de l'hiver. Si vous faites halte au petit port de Paladru, n'oubliez pas vos jumelles pour scruter les nombreuses surprises ornithologiques que peut vous offrir la roselière du bout du lac !

Le chemin du Bois d'Amour ②, quant-à-lui, est idéal pour une balade digestive après un repas dans l'un des nombreux restaurants bordant le lac ou un pique-nique sur place (vous trouverez un comptoir de restauration au départ du sentier). Un petit observatoire ainsi qu'une aire de jeux pour enfant est à votre disposition avant de faire demi-tour pour rejoindre le parking.

Possibilité de réaliser le tour du lac à vélo (dont piste cyclable et piétonne de la voie verte sur la partie est du lac – 7 km aller / 14 km aller-retour – reliant Charavines à l'ENS).

Le saviez-vous ?

Le lac de Paladru est chargé d'Histoire et comprend plusieurs sites archéologiques. De la préhistoire au moyen-âge des paysans chevaliers de l'An Mil, des fouilles au fond du lac ont permis de trouver de nombreux objets datant du néolithique (hameçon, rames, fragments de pirogue...) ainsi que des vestiges de bâtiments médiévaux et des objets liés au monde des chevaliers (parures, instruments de musique, etc.). Ces vestiges de villages lacustres sur pilotis et de sites fortifiés ont été abandonnés suite à des montées brutales et rapides du niveau de l'eau. Pour en savoir plus, vous pouvez visiter le tout nouveau musée archéologique du Lac (ouverture courant 2022), accessible PMR.

Etang de Montjoux 1 et forêt de Bonnevaux 2



Difficulté

Facile



Infos pratiques

Observation à l'Etang de Montjoux 1 : 30 min ou plus

Tour de l'étang le Grand Bois et ses environs 2 : environ 1h

Toilettes accessibles au nord de la digue de l'Etang de Montjoux 1



1 Depuis le parking PMR de l'Espace Naturel Sensible, emprunter la digue et prendre place près des nombreux pontons de pêche à disposition comme point d'observation. De par la superficie de l'étang, une longue vue sur pieds est idéale pour observer la faune présente jusqu'à la roselière au fond de l'étang, bien qu'une bonne paire de jumelles puisse faire l'affaire.

2 Depuis le parking de l'étang le grand bois, emprunter le sentier qui mène aux berges pour faire le tour du point d'eau. Il est également possible d'emprunter les différents chemins carrossables au départ du parking pour une balade dans les bois.

Distance

1 Aller-retour sur digue d'environ 600m

2 Tour de l'étang d'environ 1 km

Dénivelée

• Négligeable.

Fréquentation

• Promeneurs, pêcheurs, visites scolaires.



Le tour de l'étang du grand bois et les sentiers alentours peuvent être difficiles d'accès (boue) par temps ou suivant les jours pluvieux. Tous les autres étangs du massif sont privés, veillez à respecter le droit de propriété.

Comment y aller



1 Via A48, sortie 9 vers Vienne et continuer sur la D119, sortie D1085 dir. Lyon/Grenoble/La frette pour suivre D502 jusqu'à saint jean de Bournay et emprunter le chemin de l'étang (itinéraire fléché).

2 Depuis la D518, rejoindre le village de Bossieu et emprunter montée de la Madone puis chemin des étangs jusqu'au parking de l'étang.



© Géoportail



Etang de Montjoux ¹ et forêt de Bonnevaux ²



Difficulté

Facile

© T. Dellarota



zoom sur
les oiseaux d'eau

Héron cendré, grande aigrette, grèbe huppée, martin-pêcheur. Le très rare héron pourpré peut être observé aux abords de l'Etang de Montjoux. La forêt de Bonnevaux est le biotope parfait pour rencontrer le chevreuil et de nombreuses espèces de libellules.

Fougères des marais, grande laïche, saulaies buissonnantes, aulnes glutineux... La forêt de Bonnevaux est constituée de chênes sessiles, châtaigniers et hêtre.

Entre Meyrieu-les-Etangs et Saint-Jean de Bournay, l'ENS de l'Etang de Montjoux ¹ présente une mosaïque de milieux très diversifiée, idéale pour accueillir une faune et une flore des zones humides variée. Sur la digue, vous trouverez des outils d'interprétation présentant ces dernières, ainsi que des pontons de pêche, activité fortement pratiquée sur les nombreux étangs du territoire de Bièvre Isère Communauté.

L'observation ornithologique, notamment lors des périodes de migrations (notamment lors de la période hivernale pour observer les oiseaux d'eau hivernants) peut vous réserver de nombreuses surprises. Attention toutefois, le site étant plutôt fréquenté, il faudra s'y rendre dès le début de matinée pour réaliser les meilleures observations.

La forêt de Bonnevaux ² s'étend sur plus de 5 000 hectares. Elle abritait autrefois l'Abbaye de Bonnevaux ; c'est pourquoi il subsiste des étangs créés par les moines cisterciens.

Nous vous suggérons d'associer ces 2 itinéraires lors d'une même journée d'observations naturalistes : une matinée d'observation sur l'étang de Montjoux suivie d'un pique-nique et d'une promenade dans la forêt communale de Bossieu, par exemple.

Le saviez-vous ?

La forêt de Bonnevaux comprend un étang particulier, celui du grand Albert. Malheureusement, l'étang s'est vidé il y a 10 ans suite à la rupture de sa digue. L'association [Collectif Grand Albert](#), a pour objet de promouvoir, avec les propriétaires, la restauration de l'étang du Grand Albert, travail en collaboration avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) qui souhaite le remettre en eau pour y créer une zone humide patrimoniale de 17 hectares et qui pourra accueillir des centaines d'espèces protégées.

Pour en savoir plus :

Livret pédagogique de l'ENS téléchargeable :

<https://biodiversite.isere.fr/espace-naturel-sensible-de-letang-de-montjoux>

Restauration de l'étang du Grand Albert :

<https://www.collectifgrandalbert.org/>

Arboretum de Châtel-en-Trièves



Difficulté

Facile

20-30 -min



© Géoportail



Infos pratiques

1
2

- 1 Depuis le parking, empruntez le sentier de l'arboretum (non visible sur la carte).
- 2 Depuis le parking, vous pouvez emprunter le sentier sud-est, il vous offrira une superbe vue sur les massifs montagneux alentours.

Distance

- 1 Parcours de l'arboretum : 500m
- 2 Sentier en contrebas A/R : 1km

Fréquentation

- Promeneurs, cavaliers

Comment y aller



Via A480 puis A51 direction Monestier de Clermont. A la sortie de Monestier de Clermont prendre la D34 puis D34b en direction de Saint-Jean-d'Hérans. Continuez sur la D228 jusqu'au hameau de Masserange. Prenez ensuite à gauche sur la route de l'arboretum. Le parking est indiqué.

Arboretum de Châtel-en-Trièves



Difficulté

Facile



20-30 -min



© C. Bernard



Faucon crécerelle, buses variables, pouillots de bonelli, rossignols, couleuvres, papillons, mammifères (chevreuils, sangliers, renards...).

Flore des milieux agricoles et forestiers : Cirse de Montpellier, Gagée des champs, pin à crochets, pin sylvestre, chênes...

Saint-Sébastien est l'un des rares villages de France où l'on peut trouver un temple protestant mais pas d'église catholique. Actuellement en rénovation, il accueille parfois des expositions ou des mariages. Près d'ici, la commune de Mens accueille le musée du Trièves qui conserve une partie du patrimoine du Trièves et retrace son histoire à travers différentes époques, de la préhistoire à nos jours.

Au départ rassemblées lors de la création des communes en 1790, les deux communes de Cordéac et Saint-Sébastien se sont séparées en 1865 du fait des tensions religieuses entre catholicisme et protestantisme.

En 2017 la fusion des deux communes donne naissance à la commune nouvelle de Châtel-en-Trièves où se situe l'arboretum.

Cette fusion a permis de conserver un enseignement de proximité pour les élèves du territoire, en empêchant la fermeture de l'école de Cordéac, menacée par la diminution du nombre d'élèves d'années en années.

Châtel-en-Trièves étend son territoire des berges du Drac à 580m d'altitude jusqu'au Pic de l'Obiou, point culminant du Dévoluy à 2789m d'altitude.

Activités possibles : muni d'un carnet de dessin, profitez du point de vue pour dessiner le paysage, ou encore les arbres et végétaux de l'arboretum.

Le saviez-vous ?

Le barrage du Sautet est situé sur les communes voisines de Corps et de Pellafol. Il a été construit au niveau d'un ancien verrou glaciaire, endroit stratégique de part son étroitesse, facilitant ainsi la retenue d'eau.

Il est le 1er barrage situé en amont du Drac et joue donc un rôle important dans la régulation du débit de l'eau pour les barrages suivants.

Pour en savoir plus :

chatel-en-trieves.fr

Parcours sportif de Chichilianne > Hameau Richardière



Difficulté

Facile



1h30 à 2h
aller-retour



© Géoportail

Infos pratiques

Depuis le parking du foyer de ski de fond (premier parking en arrivant de Grenoble), continuer la route en direction du pas de l'aiguille. Lorsque le chemin se divise en trois, rester sur celui le plus à gauche.

L'itinéraire proposé étant en aller-retour, il est possible de faire demi-tour lorsque vous le souhaitez. Si vous avez, prévoir des jumelles (voir activités).

Distance

- 4 km aller-retour.

Dénivelée

- + 150 m environ.

Fréquentation

- Randonneurs, cyclistes (VTT), skieurs, raquetistes.
- Cette balade peut être particulièrement fréquentée à certains moments de l'année (accès aux hauts plateaux du Vercors par le Pas de l'Aiguille et la cabane de Chaumailoux).



À environ 1 km du parking, le chemin devient plus raide sur 500 m environ.

Comment y aller



1H

Depuis Grenoble, suivre la D1075 en direction de Sisteron. A hauteur de Clelles, prendre la D7 sur la droite en direction de Chichilianne, puis la D7b jusqu'au hameau de Richardière (commune de Chichilianne). Se garer sur le premier parking, au niveau du foyer de ski de fond (parking noté « départ/arrivée » sur la carte ci-contre).

Parcours sportif de Chichilianne > Hameau Richardière



Difficulté

Facile

1h30 à 2h
aller-retour

© C. Bernard



Mammifères (chamois, bouquetins, chevreuil, renard, loup), oiseaux (chocard à bec jaune, hirondelles de rocher, faucon pèlerin, faucon crécerelle, vautour fauve, gypaète barbu), insectes (papillons, criquets, sauterelles).

Orchidées, buis, chêne, hêtre, épicéa.

Le Pas de l'Aiguille fût un haut lieu de la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale. Ce promontoire permettait de surveiller le vallon en contrebas. Le 22 juillet 1944, les Allemands attaquent les 23 maquisards coincés dans la grotte du Pas de l'Aiguille. Ces derniers résisteront jusqu'à la nuit du 23 au 24 juillet où 7 résistants furent tués ainsi que le berger de l'alpage. Les autres réussirent à fuir vers le Trièves. Une nécropole en leur mémoire fût construite dans le vallon de Chaumailoux, juste en contrebas de la grotte qu'ils ont occupée et un deuxième monument au niveau du dernier parking.

Cet itinéraire se situe sur la commune de Chichilianne dans le Trièves, au pied de la Réserve Naturelle Régionale des « Hauts plateaux du Vercors ». En juillet 2023, la réserve a été labellisée « Réserve Internationale de Ciel Etoilé » (RICE) lui apportant la reconnaissance pour la protection de son territoire de la pollution lumineuse. C'est la 5^{ème} RICE de France et la 22^{ème} dans le monde. Lors de votre balade vous pourrez admirer un paysage de moyenne montagne, le Mont Aiguille ainsi que les falaises de la barrière Est du Vercors.

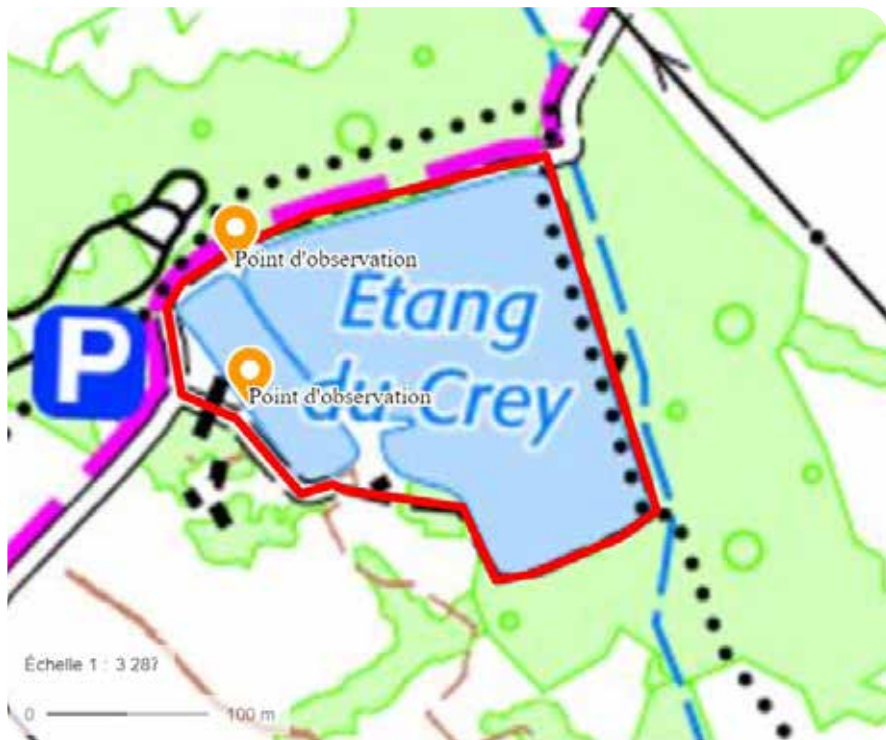
Activités possibles : rechercher les chamois dans les falaises sur votre droite (jumelles nécessaires), observer/écouter les oiseaux, observer le paysage, lire la géologie des falaises calcaires du Vercors, s'immerger de l'histoire (haut lieu de la résistance).

Le saviez-vous ?

Il y a bien longtemps, le Mont Aiguille était accroché aux falaises du Vercors. Il s'en est détaché à cause de l'érosion. Autrefois appelé, « Mont inaccessible », sa 1^{ère} ascension en 1492, est considérée comme le début de l'alpinisme.

La prairie du Mont Aiguille est considérée pour une véritable prairie naturelle. Du fait de son isolement géographique et de sa difficulté d'accès, elle n'a jamais été exploitée.

Etang du Crey > Susville



© Géoportail

Difficulté

Facile



30 min environ

Infos pratiques

Parking du marais – 1 place réservée PMR

Depuis le parking de l'étang, suivre le sentier parcourant le tour de l'étang. La boucle ne présente aucune difficulté. De nombreux équipements sont proposés : tables de pique-nique, jeux pour enfants, toilettes sèches accessibles, point d'eau.

Distance

- Environ 1 km pour la boucle.

Dénivelée

- Négligeable.

Fréquentation

- Pêcheurs, vélos, VTT

Comment y aller



50 min

Via A480 puis N85 direction Vizille puis Laffrey. A la sortie de Pierre-Châtel prendre la D1085E au rond-point, puis prendre la D115B en direction du Crey. Suivre la D529 en direction de « Le Crey ». Au rond-point, prendre la direction de l'Etang du Crey pour arriver au parking de l'Etang.

Etang du Crey > Susville



Difficulté

Facile



30 min environ

montagne
forêt - zone humide

© C. Bernard



Flore des milieux humides : saules, aulnes, peupliers, roseaux, salicaires...

Faune des milieux humides et aquatiques : libellules (Anax empereur, Anax napolitain, Ischnure élégante, Orthetrum cancellatum...), oiseaux d'eau (canards, hérons, Blongios nain, Foulque macroule...

La Matheysine est également connue pour son passé minier : l'exploitation de l'antracite (charbon) a fait la renommée de la région. Cette activité minière a permis son essor lors de la 1ère révolution industrielle. Les dernières mines du plateau Matheysin ont fermé en 1997.

A proximité de l'étang du Crey, sur la commune de La Motte-d'Aveillans, vous pourrez vous rendre à « [La mine image](#) », musée associatif qui vous fera cheminer à l'intérieur d'authentiques galeries minières aménagées. Vous découvrirez une exposition retraçant plus de 1000 ans d'exploitation du charbon.

L'étang du Crey est situé sur le plateau Matheysin sur la commune de Susville. Le plateau Matheysin, s'élève à environ 900m d'altitude et est délimité au sud et à l'ouest par le Drac. Ce plateau est constellé de nombreux lacs (lac de Laffrey, lac Mort, lac de Pierre-Châtel et lac de Pétichet) issus de son passé géologique, notamment grâce au modelage du plateau par les glaciers à la période du Quaternaire.

Activités possibles : écoute des sons de la nature, observation de la faune de l'étang, observer le paysage (vue sur la Pierre percée et le Grand Serre).

Le saviez-vous ?

L'étang du Crey est un étang entièrement artificiel qui a été créé pour la pratique de la pêche et les loisirs. La digue est issue des déchets miniers : le schiste. En géologie, le schiste est une roche qui a un aspect feuilleté, elle peut être issue d'une roche sédimentaire ou métamorphique.

Le nom « Matheysine » vient de l'adjectif « Matta » en latin qui signifie « être mouillé » ou « humide » et du nom « Cena » qui signifie plateau. Cela fait référence aux nombreux lacs présents sur le plateau Matheysin.

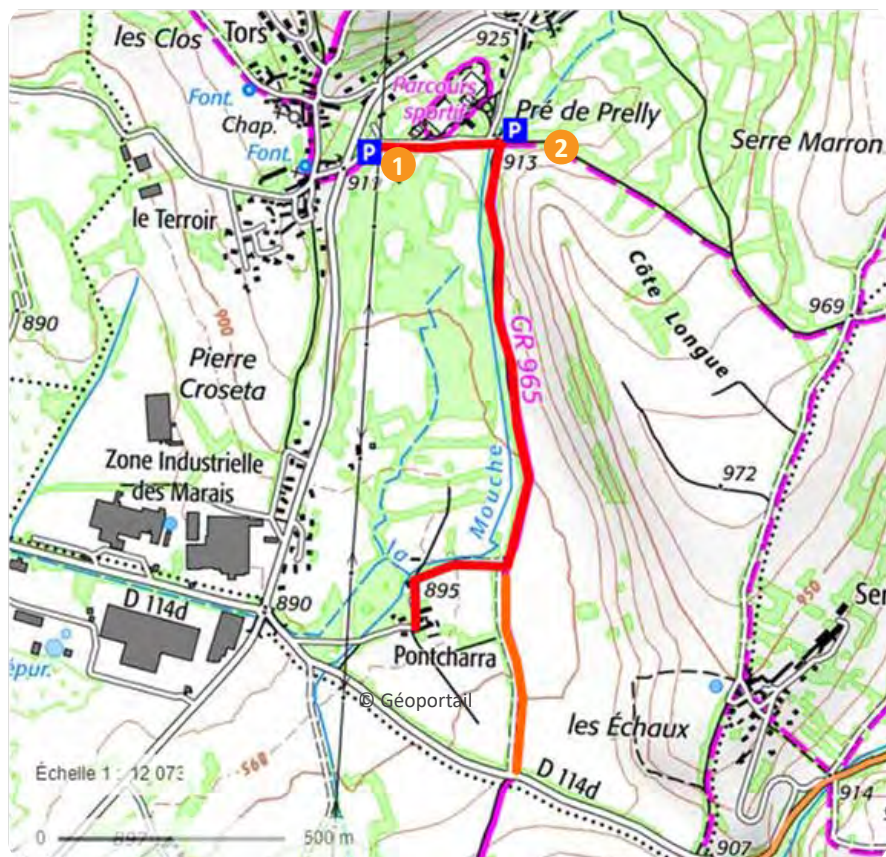
Au fil de la Mouche > Tors (Saint-Honoré)



Difficulté

Facile

1h



Infos pratiques

Deux parkings permettent de se garer : le 1^{er} est en herbe, le 2^{ème} est goudronné (bibliothèque). Depuis le 2^{ème} parking :

- 1 Suivre le ruisseau de la Mouche jusqu'au hameau de Pontcharra (en rouge sur la carte);
- 2 Suivre le ruisseau jusqu'à l'intersection puis poursuivre tout droit jusqu'à la route départementale (en rouge puis orange sur la carte).

Des toilettes sont disponibles au 2^{ème} parking mais ne sont pas accessibles aux personnes en fauteuil roulant. Table de pique-nique au niveau du 2^{ème} parking.

Distance

- 1 Sentier rouge : 2.50 kms aller-retour (1h)
- 2 Sentier rouge puis orange : 2.8 kms aller-retour (1h)

En partant depuis le 1^{er} parking, rajouter 250 m (1h30)

Dénivelée

- Négligeable.

Fréquentation

- Pas de difficultés particulières. En cas de pluies, 1 ou 2 passages très ponctuels peuvent être un peu humides. Le chemin, orienté sud, n'est pas ombragé tout le long, à éviter en cas de fortes chaleurs.

Comment y aller



40 min

40 min depuis Grenoble. Prendre l'A480 direction Sisteron, puis N85 en direction de Vizille puis Laffrey. Poursuivre sur la N85. Après les lacs, au 3^e rond-point, prendre à gauche sur la D114D. Au rond-point suivant, prendre à gauche sur la D115C. Poursuivre sur 1km et prendre à droite sur « traversée de Font Giron ». Le 1^{er} parking se trouve tout de suite à droite ([point GPS*](#)). Poursuivre sur 250m pour trouver le 2^{ème} parking sur la gauche (bibliothèque municipale).

* 44°56'26.3»N 5°47'48.5»E // 44.940649, 5.796811

Au fil de la Mouche > Tors (Saint-Honoré)



Difficulté

Facile

1h

zones agricoles
forêt - zone humide

© C. Bernard



Chêne pédonculé,
frêne commun, saules,
sureau noir, noisetier,
viorne obier, aubépine...
et quelques anciens
arbres têtards.

Oiseaux (Pie-grièche écorcheur,
Rousserole effarvate, Bruant jaune,
Pic vert, Pic épeiche, Milan noir, Faucon
crécerelle, Buse variable, Aigle royal),
libellules (Cordulegastre annelé), papillons
(soucis, Tabac d'Espagne, Fadet commun,
petite tortue, vulcain), mammifères
(chevreuil, renard, blaireau).

A l'époque des temps féodaux (X^{ème}
au XX^{ème} siècle), la commune de Saint-
Honoré (dont fait partie le hameau de
Tors) était rattachée à la seigneurie « Le
Freyne ». Celle-ci était composée de
3 villages : Villard Christophe, Villard
Honoré et le Freyne. Ce n'est que lors de
la Révolution française, que les villages se
sont divisés pour devenir respectivement
les communes de Villard Saint-Christophe,
Saint-Honoré et Nantes-en-Rattier, que
nous connaissons aujourd'hui.

Le plateau matheysin qui s'étend de Laffrey, au Nord, à La Mure, au sud, est entouré de massifs montagneux : le Connest et le Sénépi à l'ouest ainsi que le Grand Serre et le Tabor à l'est. Au sud, nous retrouvons la vallée du Drac et au Nord les gorges de la Romanche, un affluent du Drac. Le plateau abrite de nombreux lacs dont les plus connus sont le lac de Laffrey, le lac de Pétichet et le lac de Pierre Châtel. Lieux de rafraîchissement et de loisirs pour les habitants du plateau mais également de personnes de l'extérieur, ces lacs sont aussi les plus fréquentés. L'actuel paysage matheysin a été façonné par le travail des glaciers durant la dernière période de glaciation.

La balade qui vous est présentée suit un tronçon du ruisseau de la Mouche. Au fil de l'eau, vous pourrez admirer des paysages variés : ruisseau, bocages, prairies, cultures, hameau de Pontcharra... et, par temps dégagé, vous pourrez admirer le sommet de la Grande Tête de l'Obiou (2 789m), point culminant du massif du Dévoluy.

Activités possibles : dessin de paysage, identification des arbres et arbustes, observation des insectes (printemps et été), observation et écoute des oiseaux, trouver la « [station fantôme](#) » de Saint Honoré 1500 dans le paysage.

Le saviez-vous ?

Une légende raconte que de petits êtres bourrus habitant les forêts de montagne, les Carcaris, venaient la nuit chaparder les vêtements oubliés sur les fils à linge. Il est dit également qu'ils en profitaient pour faire toutes sortes de farces. Il paraît que certains Carcaris vivent encore de nos jours dans les forêts alentours... Ouvrez l'œil pendant votre balade !

Remerciements pour leur implication sur le projet :

Flora Charny,
Sophie Tourne,
Bertrand Lourdin,
David Jouannon,
Thierry Rolland.

Conception, rédaction, coordination :

Hélène Taunay, Lionel Lardic, Pierre-Cédric Petit, Maïté Milian,
Théo Dellarota, Camille Bernard (pôle éducation de FNE Isère)

Diffusion communication :

Marion Herbin-Sanz (FNE Isère)

Infographie :

Marion Herbin-Sanz (FNE Isère)
Cécile Basset (MNEI)

Photos quatrième de couverture

ENS du Marais de Montfort © Hélène Taunay
Milan © É. Breyton
Zygène sur centaurée © P.-C. Petit

Mise à jour : octobre 2024





 bonnes balades!